

# Cahier thématique

**Revenus  
& précarités**

#06 JAN. 2023



Réseau des  
observatoires  
de la région  
grenobloise

# cahier thématique

REVENUS • PRÉCARITÉS  
#06



———— [www.obsy.fr](http://www.obsy.fr) ————

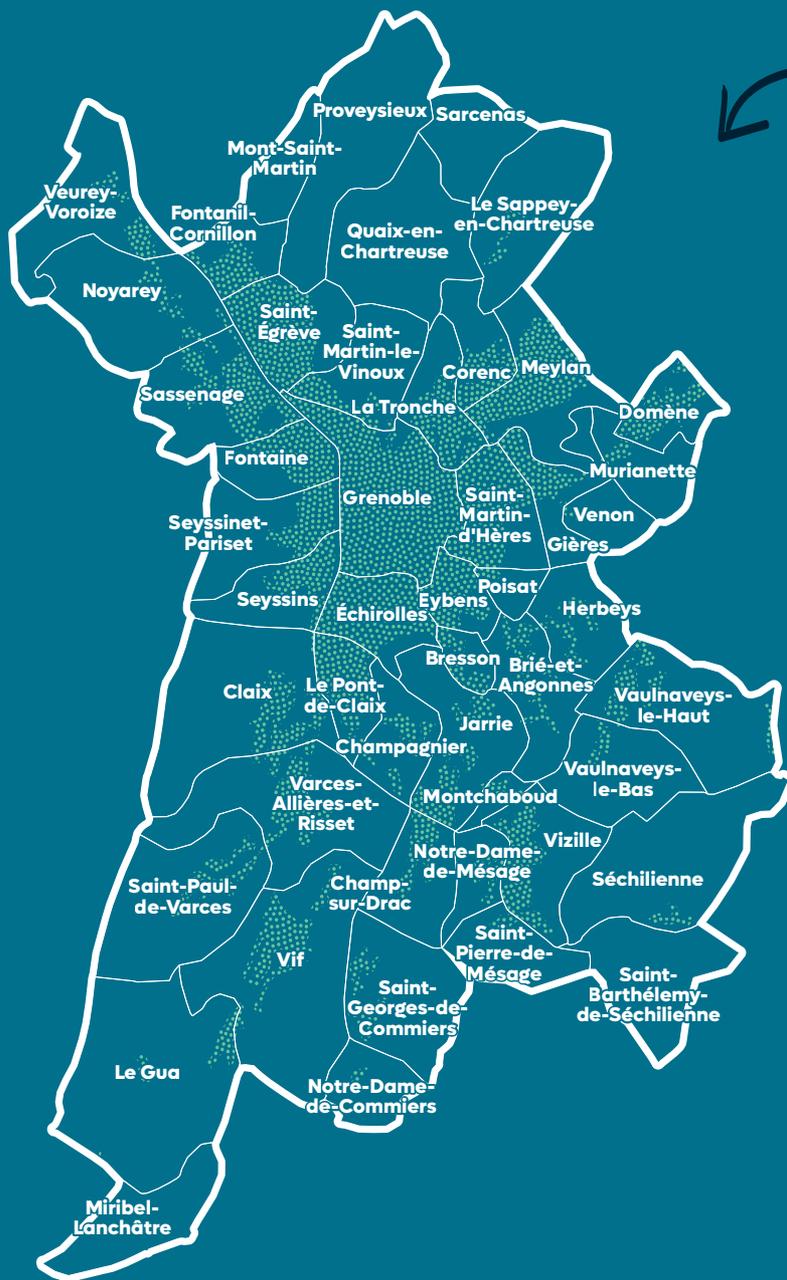
**Ont contribué à ce document** Direction de la publication : Frédéric Pontoire (AURG). Comité de direction : Lucas Jouny et Françoise Pichavant (AURG), Joséphine Crouzet (Ville et CCAS de Grenoble), Eric Farnault (CAF), Ludovic Chillotti (CD Isère), Simon Caen, Hélène Clot et Philippine Lavoillotte (Grenoble-Alpes Métropole).

**Photo couverture** épicerie solidaire EPISOL, photographie de Lucas Frangella pour Grenoble-Alpes Métropole

**Réalisation** AGENCE  Agnès



# le territoire d'observation



## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR COMMUNE

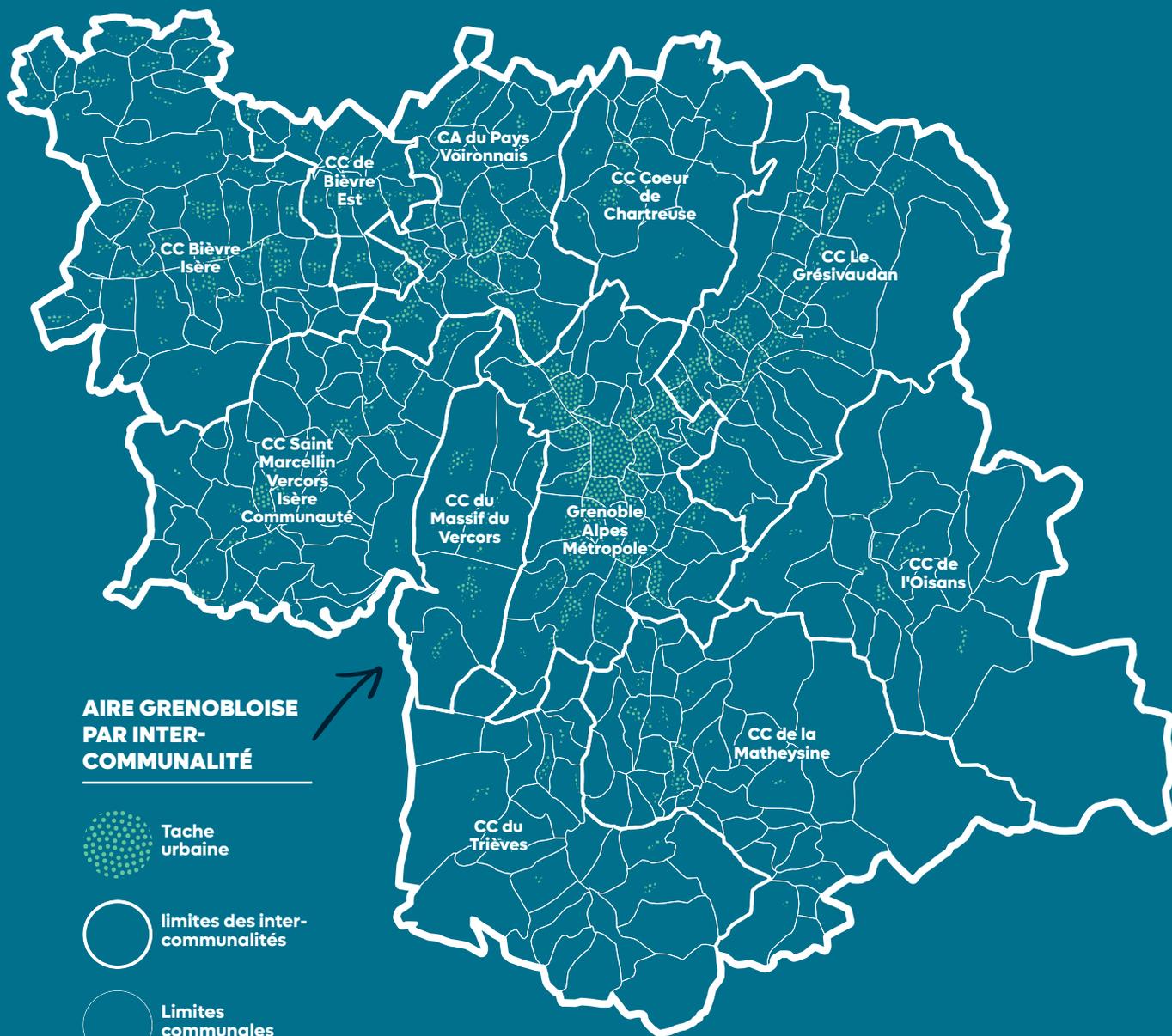
 Espaces  
urbanisés

 Découpage  
communal

### Sources :

BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD  
Topo® IGN, Corine Land Cover 2018,  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022





**AIRE GRENOBLOISE  
PAR INTER-  
COMMUNALITÉ**

-  Tache urbaine
-  limites des inter-communalités
-  Limites communales

**Sources :**  
BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD  
Topo® IGN, Corine Land Cover 2018,  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022

**D'autres cartes  
sont mises à disposition  
sur le site de l'OBS'y  
[www.obsy.fr](http://www.obsy.fr)**



# pré. ambule

LE présent cahier thématique constitue une mise à jour du cahier de 2014. Aggravation des précarités, démultiplication des publics concernés, augmentation du coût du logement dans les dépenses, etc., les principales analyses d'alors restent vivaces. Si le cahier thématique de 2014 dressait un premier bilan social de la crise de 2008, force est de constater qu'entre les Gilets jaunes, la pandémie, la guerre en Ukraine, le renchérissement du coût de l'énergie et les élections nationales, les questions autour du pouvoir d'achat demeurent d'actualité – à commencer pour les personnes qui en sont le plus dépourvues. À l'échelle de la région grenobloise, la géographie des revenus ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des différents profils de ménages observés restent très stables, même si les niveaux de richesse et de pauvreté évoluent dans le temps.

Au-delà de la prise en charge des plus démunis, la problématique des revenus et des précarités traverse l'ensemble des politiques territoriales (éducation, jeunesse, santé, formation, emploi, habitat, mobilités) et vient télescoper les enjeux des transitions environnementales.

Évolution notable depuis le précédent cahier, désormais les fichiers de l'Insee sur les revenus se fondent sur le revenu disponible (après redistribution et impôts), à partir de la source FILOSOFI – fichier localisé social et fiscal. La présente publication intègre également des données à partir des minima sociaux, via la Caisse d'allocations familiales et le Conseil départemental de l'Isère. En revanche, il reste très difficile d'obtenir des informations locales et précises sur le patrimoine des ménages, un facteur majeur d'inégalités aussi bien en termes de conditions de vie que de capacité de projection à brève comme à longue échéance.

À travers les trois parties de la publication, ce sont les niveaux de vie des ménages et les inégalités en termes de revenus qui sont abordés, avant de détailler les différentes approches de la précarité et leur impact sur la vie quotidienne des ménages concernés. Des retours de terrain, récoltés via la démarche de diagnostic social menée par la Métropole et l'Agence d'urbanisme, éclairent les impacts de la pandémie sur les populations les plus vulnérables.

# .10

## Chapitre .01 Niveaux de vie des ménages et inégalités

- de forts écarts de niveaux de vie atténués par la redistribution **.12**
- une composition des revenus qui varie fortement selon le niveau de vie **.14**
- une hausse du niveau de vie, moins élevée dans la métropole qu'ailleurs **.16**
- des disparités importantes entre communes et quartiers de la métropole **.18**
- des niveaux de vie très liés au profil socio-démographique des ménages **.21**
- Grenoble, au 6ème rang des métropoles en termes de niveau de vie **.24**

# .26

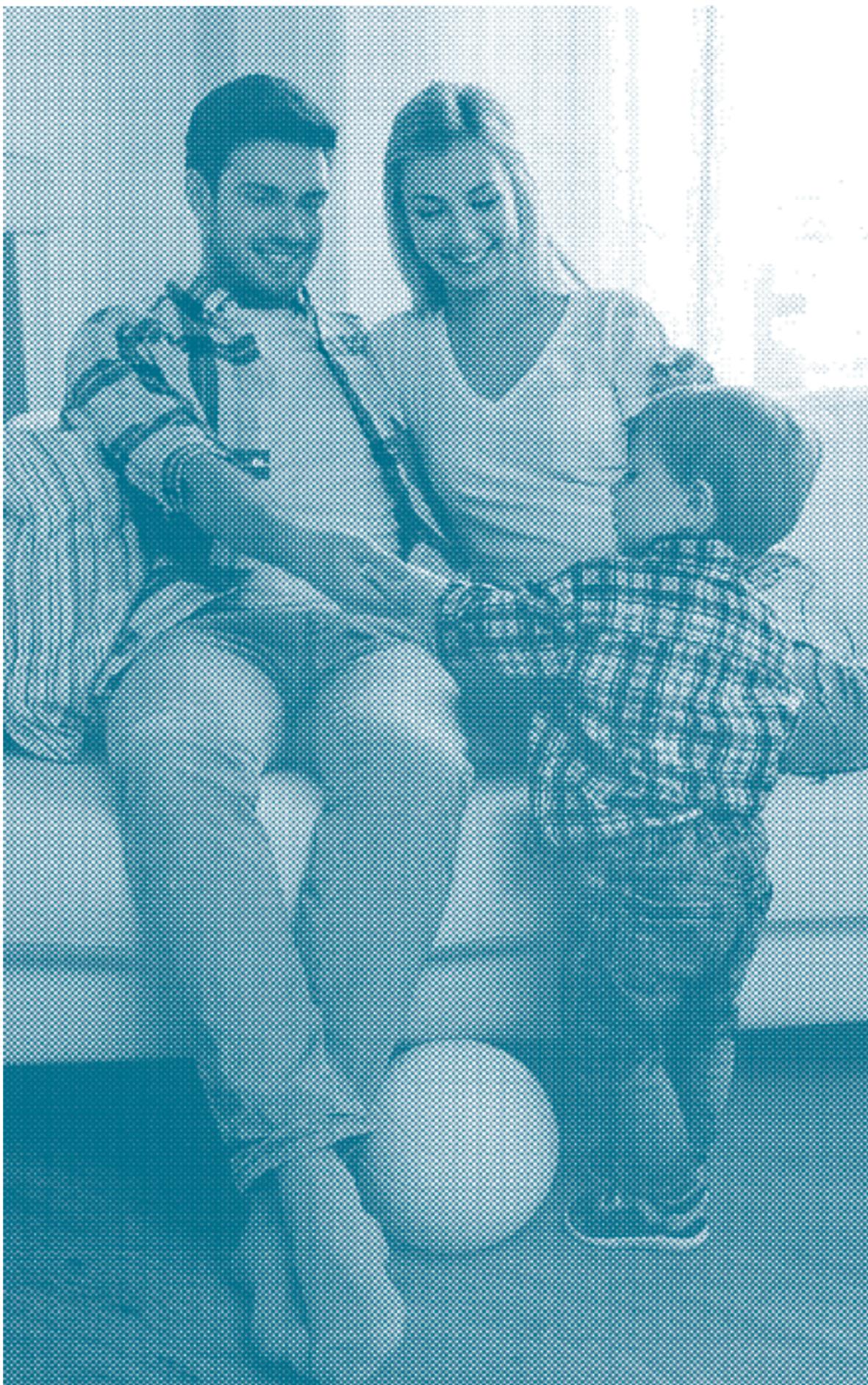
## Chapitre .02 Pauvretés, précarités

- une pauvreté plus soutenue dans la métropole que dans les territoires voisins **.30**
- sans les prestations de la CAF, près de 100 000 personnes seraient en situation de précarité **.35**
- focus IBEST : un quart des ménages sans rien en fin de mois **.38**
- 4 minima sociaux concentrent 95 % des allocations versées **.41**
- 41 000 personnes couvertes par un minimum social **.42**
- une augmentation des bénéficiaires plus élevée que l'évolution démographique **.44**

# .50

## Chapitre .03 Retours de terrain : impacts de la pandémie

- la dégradation de la santé mentale des personnes touche l'ensemble des territoires de Grenoble-Alpes Métropole **.53**
- diversification du public bénéficiaire de l'aide alimentaire et des accueils de jour **.54**
- fracture numérique exacerbée pour les publics en difficulté administrative **.55**
- montée des solitude et de la phobie sociale **.56**
- augmentation des phénomènes de violence **.57**



# concepts & méthodes



## Revenu disponible

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : Contribution sociale généralisée (CSG), Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Nombre d'impôts indirects, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ainsi que les éventuelles aides locales (prestations versées par les mairies, associations, etc.) ne sont pas pris en compte pour le calcul du revenu disponible.

## Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

## Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian français.

En 2018, pour une personne seule, le seuil de pauvreté mensuel était de 1 063 euros (seuil à 60 %). Pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, le seuil en 2018 était de 2 231 euros (seuil 60 %).

## Unité de consommation

Pour comparer les ressources de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (UC) : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les suivants, et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Ainsi pour une personne seule le nombre d'UC est de 1. Pour un couple avec deux enfants de 8 et 12 ans, le nombre d'UC est donc de 2,1.

## Déciles, médiane, rapport interdécile

Les neuf déciles de niveau de vie, D1 à D9, partagent la population en groupes d'effectifs égaux, des plus modestes aux plus aisés.

La médiane (D5) est la valeur qui partage la population en deux. Le rapport interdécile mesure les inégalités de niveaux de vie. Il se calcule en rapportant le revenu des 10 % les plus riches à celui des 10 % les plus pauvres (D9/D1).

# 01

niveaux **de vie**  
des ménages  
et inégalités

12

**de forts écarts de niveaux  
de vie atténués par  
la redistribution**

14

**une composition des revenus  
qui varie fortement selon  
le niveau de vie**

16

**une hausse du niveau de vie,  
moins élevée dans la métropole  
qu'ailleurs**

18

**des disparités importantes  
entre communes et quartiers  
de la métropole**

21

**des niveaux de vie très liés  
au profil socio-démographique  
des ménages**

24

**Grenoble, au 6<sup>ème</sup> rang  
des métropoles en termes  
de niveau de vie**

La moitié des ménages  
de la métropole dispose  
de moins de 1 890 €  
par mois et par UC

# de forts écarts de niveaux de vie atténués par la redistribution

En 2018, le niveau de vie médian des habitants de la métropole est de 1 890 euros par mois, soit un peu plus qu'en France métropolitaine (1 810 €). Il se situe à mi-chemin entre celui des ménages de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (1 870 €) et de l'Isère (1 910 €).

Cela correspond à un revenu disponible mensuel de 1 890 euros pour une personne seule ou de 3 980 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Les 10 % les plus riches disposent de 3 390 € par mois et par UC alors que les 10 % les pauvres n'ont que 970 € par mois.

**LES 10% LES PLUS PAUVRES  
DISPOSENT D'UN REVENU  
MENSUEL DE MOINS DE 970 €  
ET LES 10% LES PLUS RICHES  
DE PLUS DE 3 390 €**

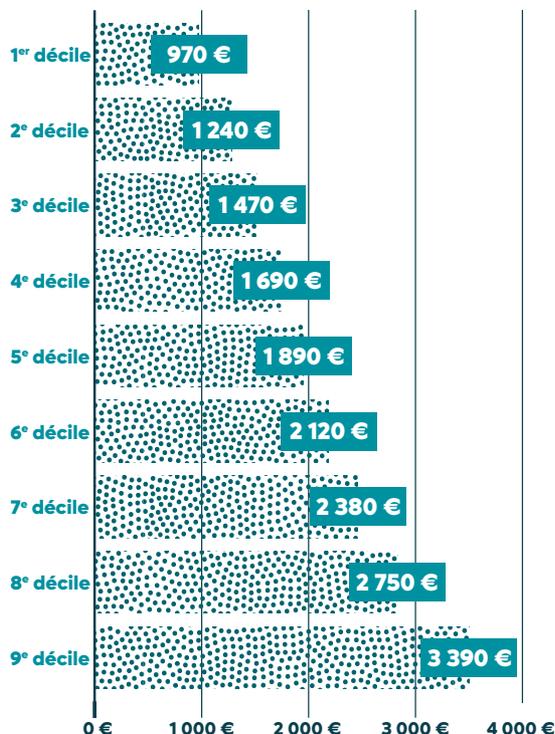
Au sein de l'aire grenobloise, la métropole est dans une situation intermédiaire. Le Grésivaudan, le massif du Vercors et le Pays Voironnais sont les intercommunalités qui ont les revenus médians par UC les plus élevés en 2018. À l'autre extrémité, la Matheysine, Saint-Marcellin Vercors Isère, Bièvre Isère et le Trièves ont un niveau de vie en net retrait.

En revanche, à l'instar de toutes les métropoles, **Grenoble-Alpes Métropole accueille aussi bien des ménages aisés** (en particulier des cadres des fonctions métropolitaines) **que des ménages précaires** (population fragile des quartiers de la politique de la ville, étudiants, etc.).

Elle présente de fortes inégalités de revenus : les 10 des ménages les plus riches gagnent 3,5 fois plus que les 10 % des ménages les plus pauvres. Dans les **territoires voisins de la métropole, les écarts**

**de revenus sont moins marqués**, le rapport entre les plus riches et les plus pauvres s'échelonne de 2,6 à 3 selon les EPCI. À titre de comparaison, le rapport interdécile est de 3,4 au niveau national et régional et de 3,1 en Isère.

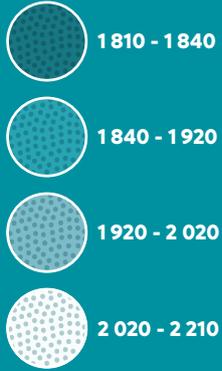
**NIVEAU DE VIE  
PAR DÉCILE EN 2018  
(EN € PAR MOIS)  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**



Source :

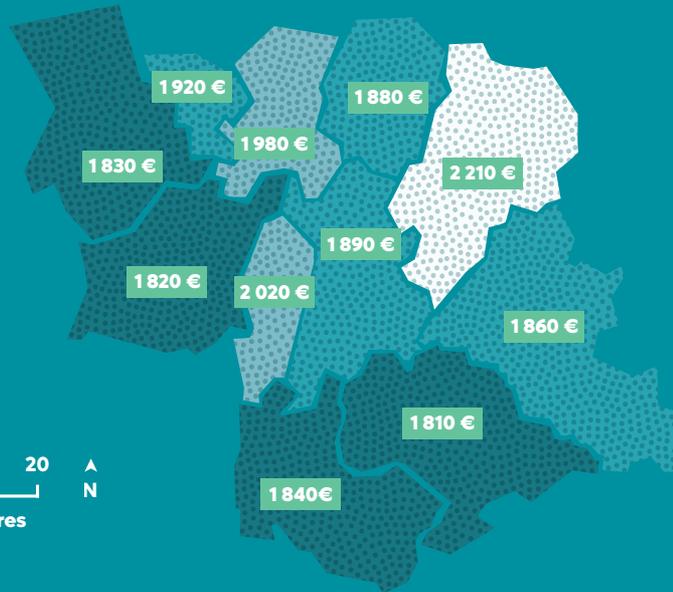
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi)

**REVENU DISPONIBLE MÉDIAN  
PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2018**  
AIRE GRENOBLOISE PAR INTERCOMMUNALITÉ

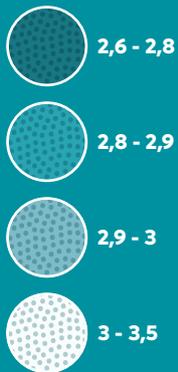


**Sources :**

BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA  
Fichier localisé social et fiscal  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022



**RAPPORT ENTRE LES REVENUS  
LES PLUS RICHES ET LES PLUS PAUVRES EN 2018**  
AIRE GRENOBLOISE PAR INTERCOMMUNALITÉ

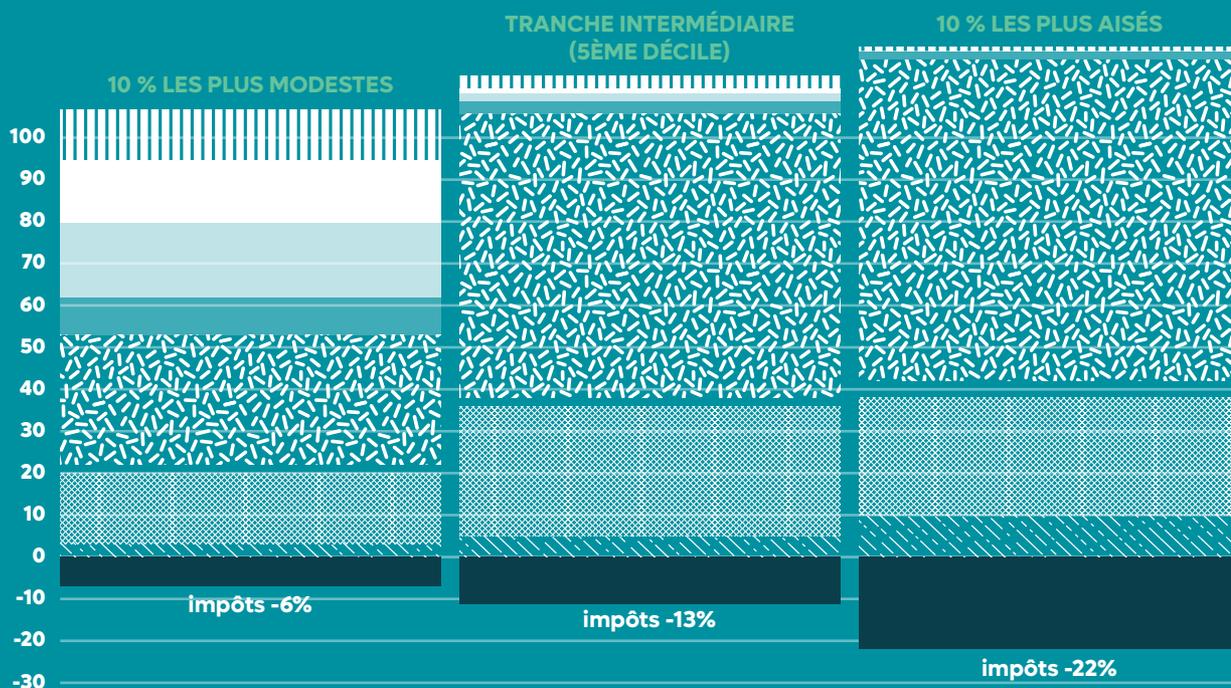


**Sources :**

BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA  
Fichier localisé social et fiscal  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022



# une composition des revenus qui varie fortement selon le niveau de vie



## COMPOSITION DU REVENU DISPONIBLE EN 2018 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



### Sources :

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Crmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)



La composition des revenus est très différente en fonction du niveau de richesse.

Ainsi, pour les 10 % les plus modestes les prestations sociales constituent 45 % du revenu disponible (minima sociaux : 18 %, prestations logement : 15 % et prestations familiales : 12 %).

Viennent ensuite les salaires (31 %). Alors que pour les ménages au niveau médian, les prestations sociales n'atteignent que 5 % du revenu disponible, les salaires en représentant 68 % et les pensions et retraites 31 %.

Pour les 10 % les plus riches, les salaires constituent 71 % des ressources, les revenus du patrimoine 24 %.

Les impôts directs grèvent les ressources des plus riches de 29 % et de 6 % pour les plus pauvres.

**LA FISCALITÉ ET LES SYSTÈMES  
DE REDISTRIBUTION SOCIALE  
RÉDUISENT SIGNIFICATIVEMENT  
LES INÉGALITÉS.**

Le rapport entre le revenu fiscal déclaré des plus riches et des plus pauvres est de 6,1 ; en prenant en compte la fiscalité et les prestations sociales, ce ratio n'est plus que de 3,5.

# une hausse du niveau de vie, moins élevée dans la métropole qu'ailleurs

Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian est en hausse au niveau national, départemental et pour tous les territoires de l'aire grenobloise. Dans la métropole, il a augmenté de 120 € mensuels, soit une évolution de 1,4 % par an contre 1,5 % au niveau national et 1,6 % au niveau de l'Isère. La progression observée dans la métropole est plus faible que dans les autres intercommunalités de l'aire grenobloise. À l'opposé, les massifs du Vercors et l'Oisans enregistrent les plus fortes hausses.

**Niveau de vie médian :  
+ 120 € mensuels  
entre 2013 et 2018  
pour les habitants  
de Grenoble  
Alpes Métropole**

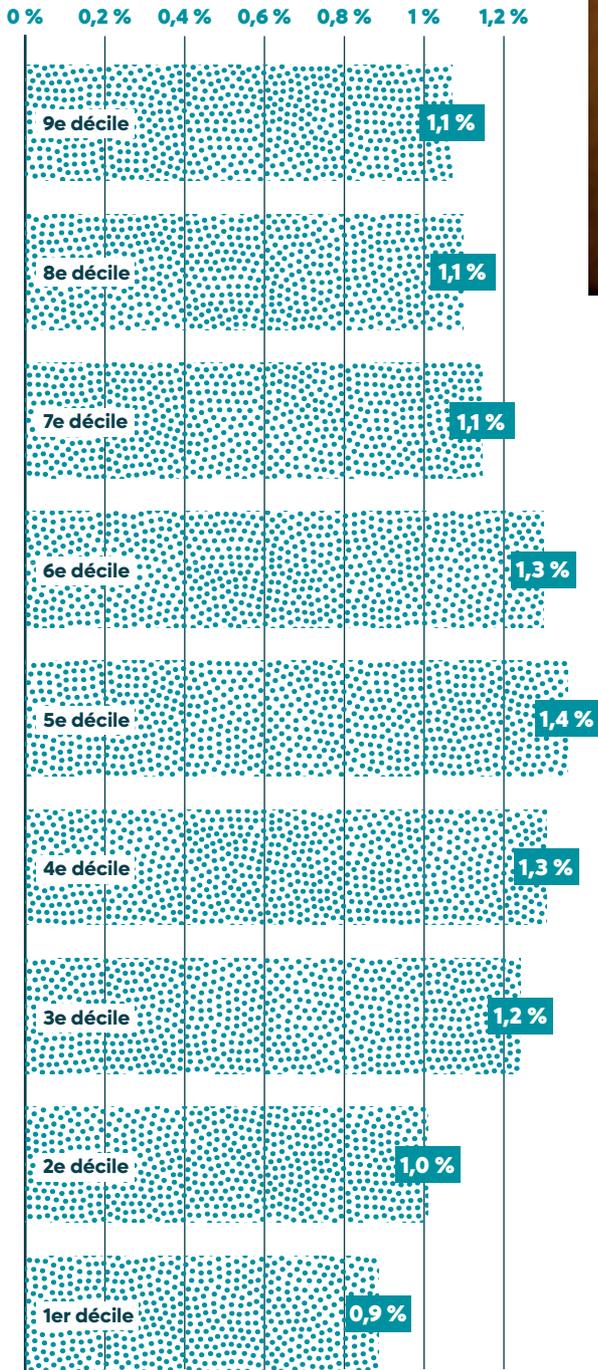
## NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 (EN € PAR MOIS ET ÉVOLUTION 2013-2018 (EN € ET EN %)) EPCI DE L'AIRE GRENOBLOISE

	Niveau de vie médian en 2018	Evolution du niveau de vie médian entre 2013 et 2018	
		en € par mois	en % par an
Grésivaudan	2 210 €	+150 €	+1,4 %
Massif du Vercors	2 020 €	+190 €	+2,0 %
Pays Voironnais	1 980 €	+150 €	+1,6 %
Bièvre Est	1 920 €	+160 €	+1,7 %
Grenoble-Alpes Métropole	1 890 €	+120 €	+1,4 %
Coeur de Chartreuse	1 880 €	+150 €	+1,7 %
Oisans	1 860 €	+170 €	+2,0 %
Trièves	1 840 €	+140 €	+1,6 %
Bièvre Isère	1 830 €	+130 €	+1,5 %
Saint-Marcellin Vercors Isère	1 820 €	+150 €	+1,8 %
Matheysine	1 810 €	+160 €	+1,8 %

### Source(s) :

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2013 et 2018

**EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE PAR DÉCILE  
ENTRE 2013 ET 2018 (EN % PAR AN)  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**



À noter que l'évolution des niveaux de vie n'est pas homogène pour tous les ménages et l'évolution de la médiane masque des évolutions plus contrastées selon son niveau de revenus.

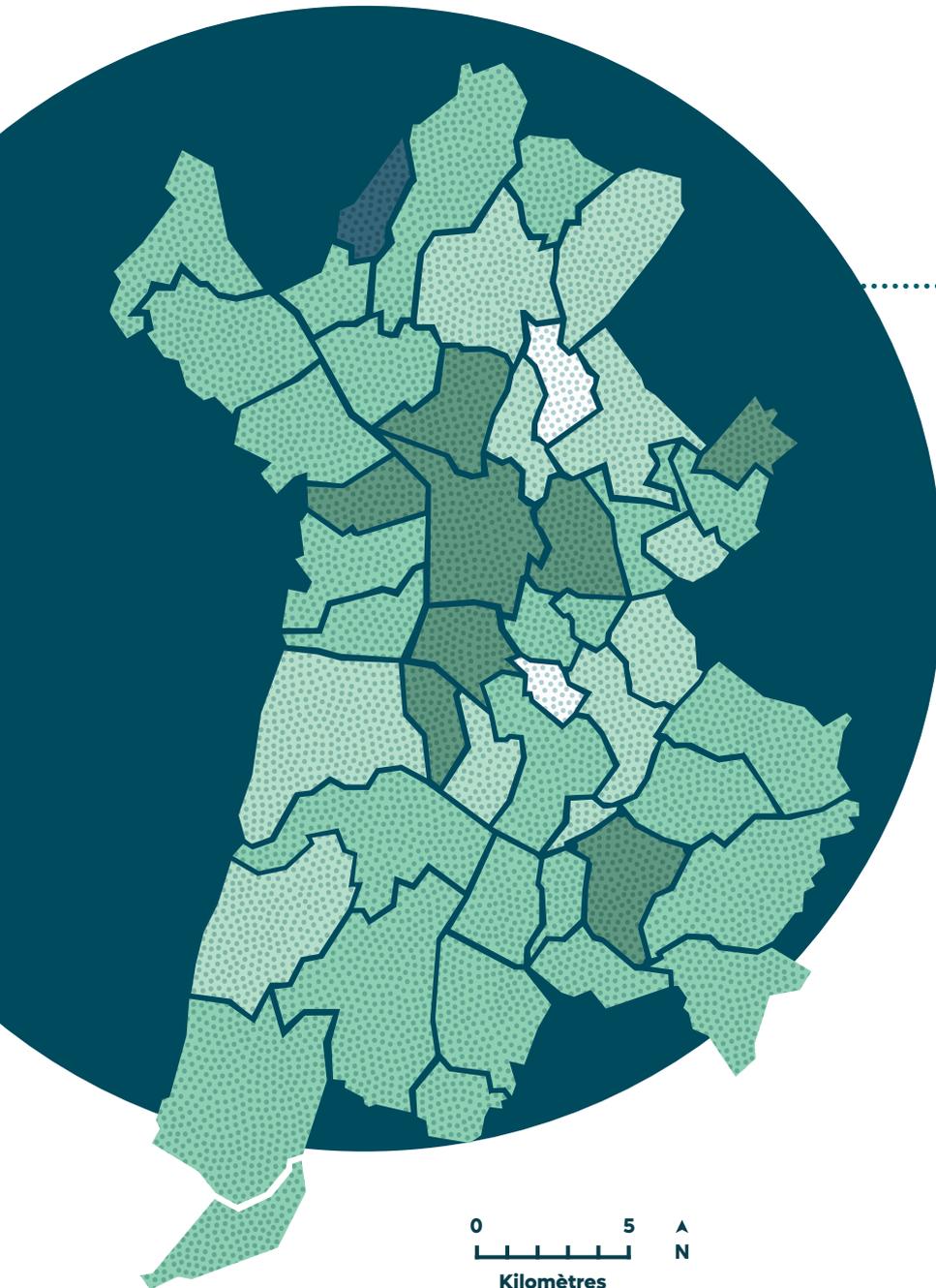
Dans la métropole, en 2018, le premier décile de niveau de vie n'a progressé que de 0,9 % par rapport à son niveau de 2013 (+40 € par mois), alors que la médiane et le 9<sup>e</sup> décile ont augmenté respectivement de 1,4 % (+120 € par mois) et 1,1 % (+180 € par mois).

Plusieurs évolutions administratives ont des impacts différenciés sur le niveau de vie. Par exemple, la diminution de 5 euros du montant des aides au logement depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et le gel de leurs barèmes réduisent les aides au logement. La réforme de la prestation d'accueil du jeune enfant affecte négativement le niveau de vie des plus modestes. À l'opposé, les revalorisations des minima sociaux (revenu de solidarité active ; allocation aux adultes handicapés) contribuent à le rehausser.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi)

# des disparités importantes entre communes et quartiers de la métropole

UNE SÉGRÉGATION SOCIO-SPATIALE MARQUÉE



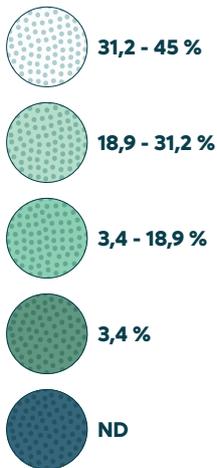
Sources :  
BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA  
Fichier localisé social et fiscal  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022

La pauvreté se concentre au cœur de l'agglomération, dans les quartiers offrant des logements à bas loyers, parc social ou parc privé dégradés. Les ménages aisés sont très présents dans le centre de Grenoble et sur les coteaux ensoleillés.

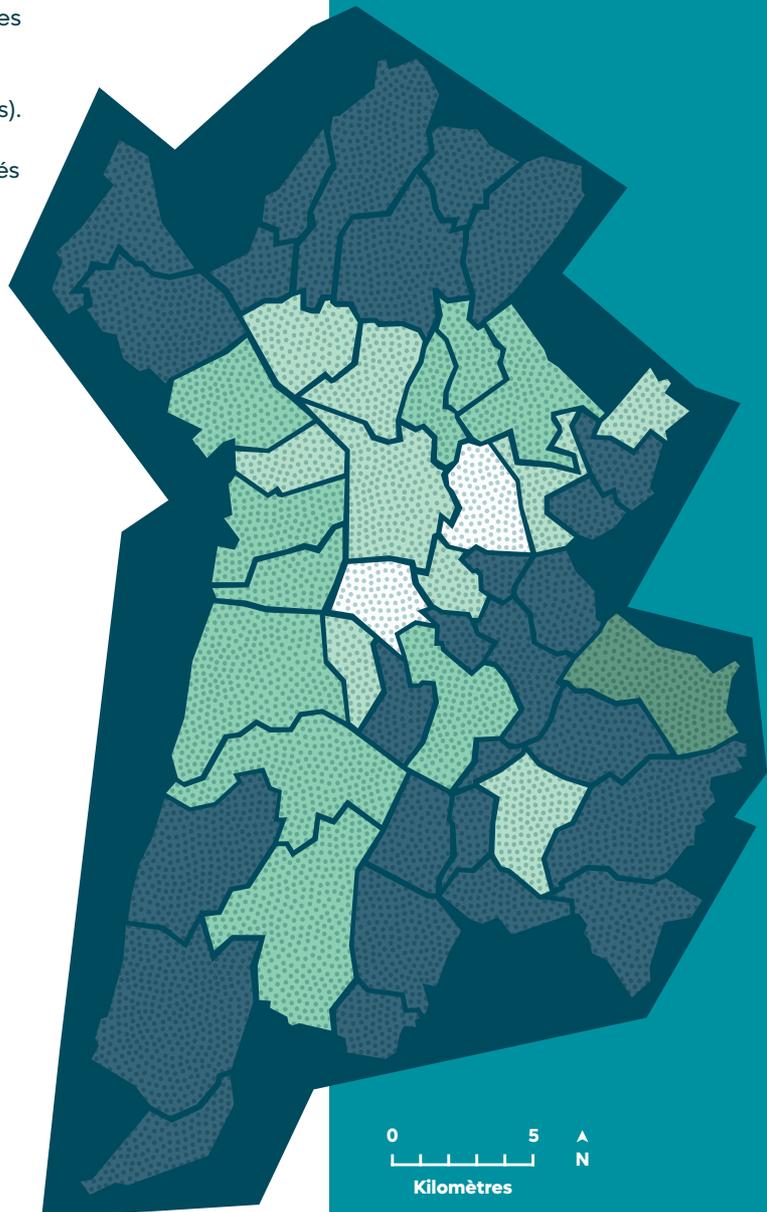
On observe de forts écarts de niveau de vie au sein de la métropole. Certaines communes concentrent des ménages aux revenus élevés tandis que d'autres se distinguent par une forte présence des ménages précaires. Les revenus disponibles médians par UC sont les plus faibles à Echirolles (1 590 € par mois), Le Pont-de-Claix (1 610 €), Fontaine (1 640 €), Saint-Martin-d'Hères (1 680 €), Grenoble (1 750 €) et Vizille (1 770 €). Les niveaux de vie sont les plus élevés Corenc (3 040 €), Bresson (2 850 €), Herbeys (2 660 €), Quaix-en-Chartreuse (2 630 €), Brié-et-Angonnes (2570 €) et Champagnier (2 550 €).

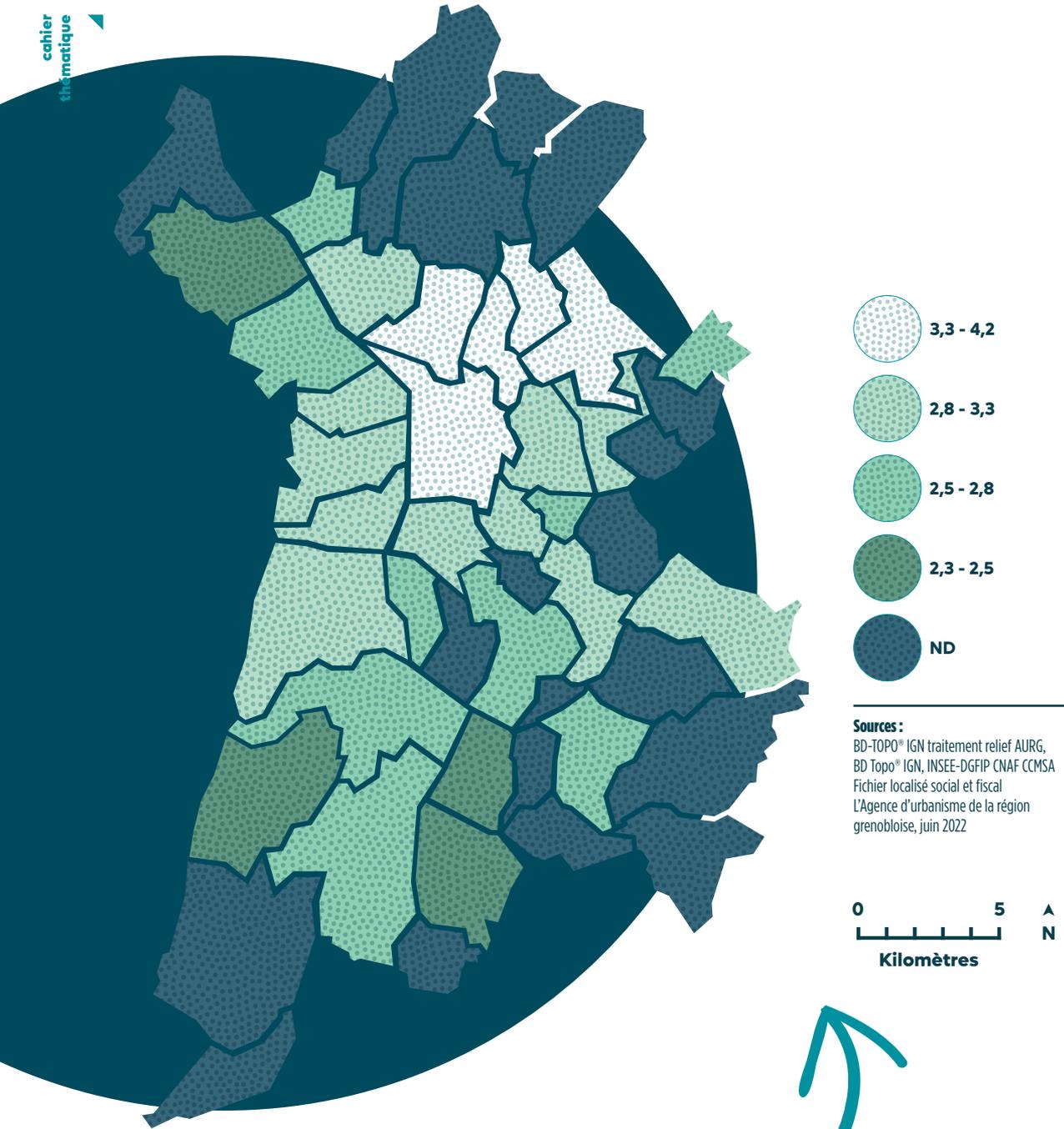
La géographie des revenus évolue peu et la carte de 2018 est très similaire à celle de 2013. En lien avec le coût des logements, les ménages modestes se concentrent au cœur de l'agglomération, dans les communes et quartiers offrant des logements à bas loyers (secteur social et parc privé dégradés). Les ménages aisés sont très présents dans les communes résidentielles sur les coteaux ensoleillés prisés, et où les prix immobiliers s'envolent.

**PART DES LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX EN 2021**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ PAR COMMUNE



**Sources :**  
BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
DDT 38  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022





.....  
**RAPPORT ENTRE LES REVENUS LES PLUS RICHES  
 ET LES PLUS PAUVRES EN 2018**  
 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR COMMUNE

Le rapport entre les plus riches et les plus pauvres est le plus élevé à La Tronche (4,2), Corenc (4), Grenoble (3,8), Meylan (3,8) et Saint-Martin-Le-Vinoux (3,6).

À noter que Corenc, La Tronche, Meylan et Briet-Angonnes sont les 4 communes où le 9<sup>ème</sup> décile est le plus élevé (plus de 4 500 € par mois par UC). A l’opposé, Échirolles, Grenoble, Saint-Martin-d’Hères, Le Pont-de-Claix, Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux sont les 6 communes où le 1<sup>er</sup> décile est le plus faible (moins de 1 000 € par mois par UC).



Au cœur de l'agglomération, les quartiers d'habitat social de Grenoble (Arlequin, Mistral, Jouhaux, Village Olympique), d'Echirolles (Les Essarts, Village2, Surieux) et du Pont-de-Claix (Iles de Mars-Olympiades) sont les plus pauvres : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à 1 200 € par mois par unité de consommation. Le quartier Crequi-Victor Hugo au centre de Grenoble, les IRIS résidentiels du Haut de Meylan et de Maupertuis-St-Mury-Charlaix à Meylan accueillent les ménages les plus aisés, leur niveau de vie médian dépassant 2 700 € par mois par unité de consommation.

## méthode\*

### IRIS

La notion d'IRIS "îlots regroupés pour l'information statistique" constitue la brique de base de l'INSEE en matière de diffusion de données infra-communales. Pour des raisons de confidentialité et de robustesse statistique, un IRIS comporte de l'ordre de 2 000 habitants.

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Le zonage en IRIS est consultable sur le site de l'OBS'Y.

.....

### REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2018

#### GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITE PAR IRIS



#### Sources :

BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA Fichier localisé social et fiscal L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, juin 2022

# des niveaux de vie très liés au profil socio-démographique des ménages

**520 € d'écart**  
entre les moins de 30 ans  
et les sexagénaires

**De 20 à 75 ans, plus on avance en âge et plus le niveau de vie est élevé.**

Ce schéma se retrouve dans tous les territoires et reflète l'évolution de la situation familiale et professionnelle de la plupart des individus.

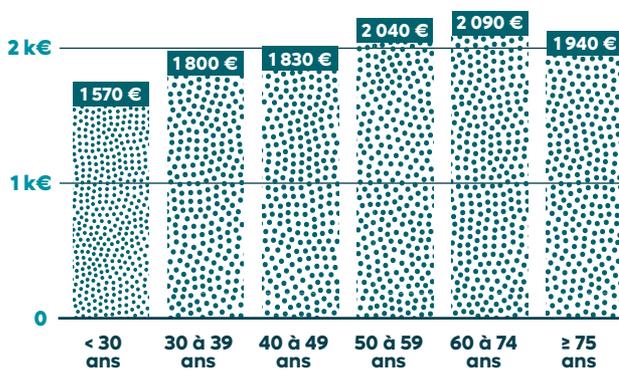
C'est entre 60 et 74 ans que le revenu disponible médian par unité de consommation est le plus important pour les couples, période où les enfants ont pris leur autonomie et où, pour les actifs, les ressources sont souvent les plus élevées de la carrière.

En revanche, après 75 ans le niveau de vie est plus faible. Il s'agit de générations où les femmes ont moins souvent été en activité, avec des carrières hachées, et dont les retraites sont faibles.

Lorsqu'elles se retrouvent seules au décès de leur conjoint, leurs revenus peuvent sensiblement diminuer.

À tous les âges, à l'exception des moins de trente ans, les niveaux de vie des habitants de la métropole grenobloise sont supérieurs à la moyenne française. Cette exception pour les jeunes est vraisemblablement liée à l'attractivité universitaire de Grenoble, il traduit la forte présence d'une population étudiante dont les ressources sont moins élevées que celles des jeunes déjà en emploi.

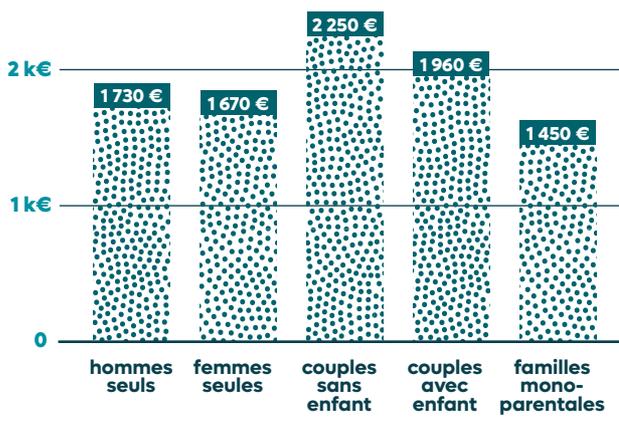
**NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 SELON L'ÂGE**  
(EN € PAR MOIS)  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Source :

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

**NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 SELON LA STRUCTURE FAMILIALE**  
(EN € PAR MOIS)  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Source :

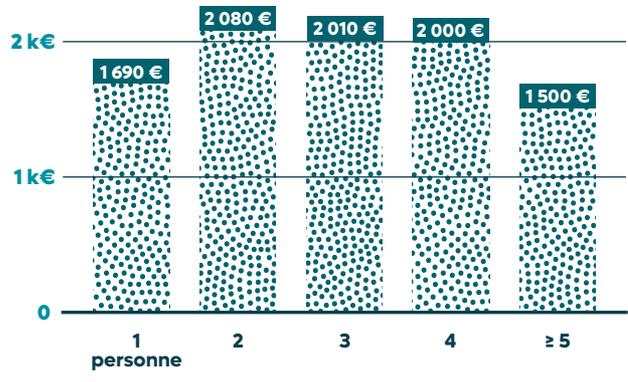
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

**800 € d'écart** entre  
une famille monoparentale  
et un couple sans enfants

**580 € d'écart entre une famille de 5 personnes et un couple**



**NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 SELON LA TAILLE DU MÉNAGE (EN € PAR MOIS)**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

Familles monoparentales et personnes seules ont des niveaux de vie plus faibles que les autres ménages.

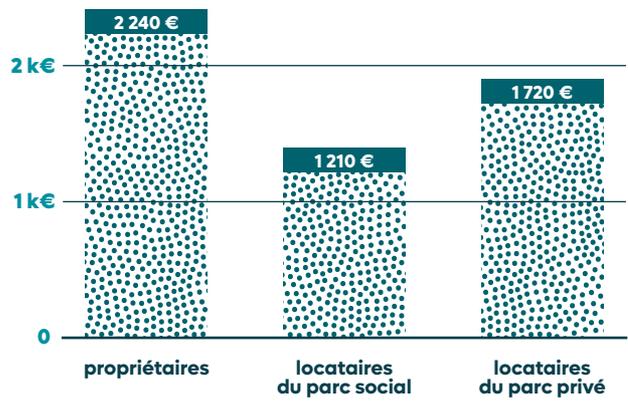
La vie en couple, souvent synonyme de doubles revenus, améliore nettement la situation économique de la famille sans compter que certaines dépenses (logement, équipements, enfants, etc.) peuvent être partagées.

Ainsi l'écart de niveau de vie entre un couple avec enfant et une famille monoparentale est de plus de 500 € par mois et par UC.

À noter que l'écart est maximal entre une famille monoparentale et un couple sans enfants, 800 € par mois et par UC.

Les familles de 5 personnes ou plus et les personnes seules ont les niveaux de vie les plus faibles.

**NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN € PAR MOIS)**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

La capacité à devenir propriétaire d'un logement, à accéder à un logement locatif dans le parc privé ou dans le parc social, étant conditionnée à la situation économique du ménage, il n'est pas surprenant que **le statut d'occupation soit le facteur le plus discriminant en matière de niveaux de vie**. En 2018, le revenu disponible médian des ménages propriétaires de leur logement est presque 2 fois plus élevé que celui des locataires du parc social, soit un écart de plus de 1 000 € par mois et par UC.

**1 030 € d'écart entre propriétaires et locataires du parc social**

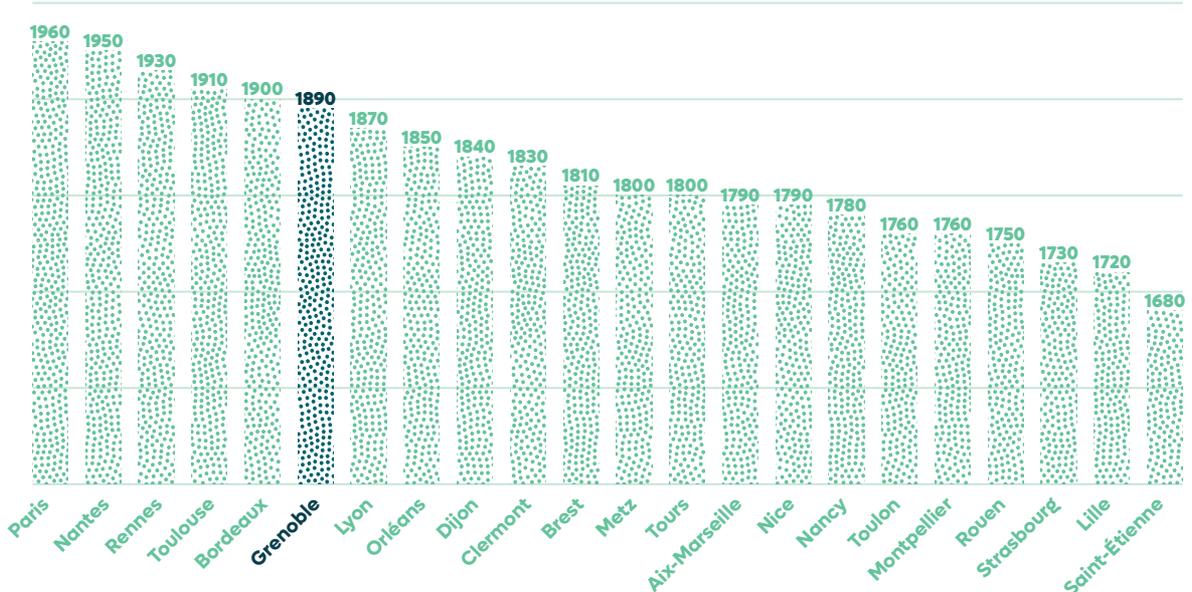
# Grenoble, au 6<sup>ème</sup> rang des métropoles en termes de niveau de vie

En comparaison des 21 autres métropoles françaises, le niveau de vie de la population de la métropole grenobloise est plutôt élevé, Grenoble se positionne au 6<sup>ème</sup> rang derrière Paris, Nantes, Rennes, Toulouse et Bordeaux.

Si l'on compare le revenu médian par unité de consommation en fonction de critères plus précis, âge, statut d'occupation ou taille des ménages, la métropole grenobloise se retrouve presque toujours dans le premier tiers du classement. On note cependant quelques exceptions, le niveau de vie des plus de 75 ans ou des propriétaires situe Grenoble en 10<sup>ème</sup> position.

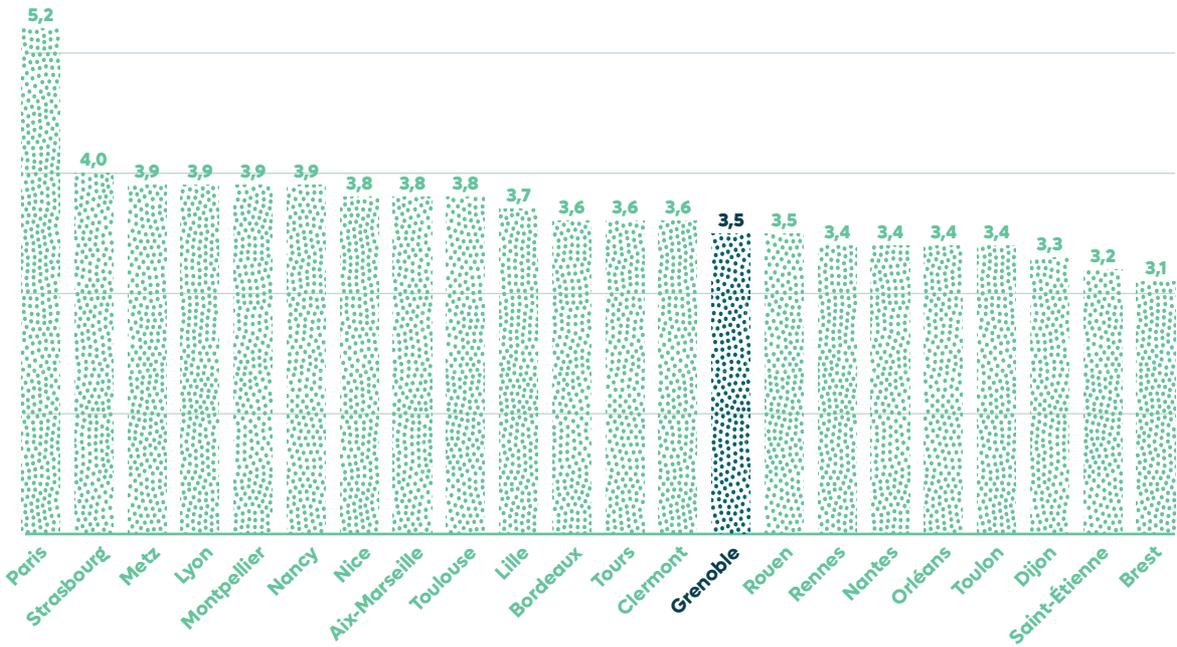
Le rapport entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres varie de 3,1 à Brest à 5,2 à Paris. Les inégalités sont nettement plus marquées dans la capitale française que dans les autres métropoles. En province, c'est à Strasbourg, Metz, Lyon, Montpellier et Nancy que l'écart de niveau de vie entre les plus riches et les plus pauvres est le plus élevé. Avec un rapport interdécile à 3,5 Grenoble est dans une situation intermédiaire.

## NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN 2018 (EN € PAR MOIS) DES 22 MÉTROPOLIS FRANÇAISES



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Crmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

**RAPPORT INTERDÉCILE EN 2018  
DES 22 MÉTROPOLIS FRANÇAISES**



**Source :**

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiloSoFi)



# 02

## pauvretés, précarités

30

**une pauvreté plus soutenue  
dans la métropole que dans  
les territoires voisins**

35

**Sans les prestations  
de la CAF, près de 100 000  
personnes seraient  
en situation de précarité**

38

**focus IBEST : un quart  
des ménages sans rien  
en fin de mois**

41

**4 minima sociaux concentrent  
95 % des allocations versées**

42

**41 000 personnes couvertes  
par un minimum social**

44

**une augmentation des  
bénéficiaires plus élevée  
que l'évolution démographique**



# pauvreté

## Du mot aux situations

POUR APPROCHER  
LA PAUVRETÉ ET LES PRÉCARITÉS,  
QUATRE APPROCHES SONT  
COURAMMENT UTILISÉES

### La pauvreté monétaire

Cette mesure est centrée sur l'analyse relative des ressources des ménages et de leur niveau de vie. Il s'agit d'une mesure relative car la pauvreté est mesurée par rapport au revenu médian.

Les seuils traditionnellement retenus par l'INSEE et l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale (ONPES) sont fixés à 60 % du niveau de vie médian. La mesure de la pauvreté à des seuils inférieurs (quand on gagne l'équivalent de 50 % voire 40 % du revenu médian) permet d'approcher la pauvreté extrême.

### La pauvreté en condition de vie

Elle désigne un manque global d'éléments de bien-être matériel mesuré à l'échelle d'un ménage. On considère conventionnellement comme « taux de pauvreté en condition de vie, la proportion de ménages ayant au moins une des 8 carences ou difficultés parmi les 27 retenues » (Insee). Ces difficultés portent sur 4 dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement.

### La pauvreté administrative

Elle concerne les personnes percevant l'un des minima sociaux existants en France. Sont donc considérés comme pauvres les individus reconnus par l'administration à travers un statut et le versement d'un revenu de redistribution.

### La pauvreté subjective

Egalement appelée pauvreté « ressentie », elle porte sur la perception d'individus interrogés quant à leur situation et à la difficulté à équilibrer leur budget, quelles qu'en soient les causes.

#### Sources :

À travers les données FILOSOFI de l'INSEE, nous avons caractérisé la pauvreté monétaire dans la métropole grenobloise. Les statistiques de la CAF et du Conseil départemental de l'Isère sont venues compléter cette approche par une estimation de la pauvreté administrative. Enfin, pour apprécier la pauvreté en condition de vie et la pauvreté subjective, nous nous sommes appuyés sur l'enquête IBEST 2018 qui apporte des informations sur les difficultés financières et les restrictions de dépenses des ménages de la métropole grenobloise.

# une pauvreté plus soutenue dans la métropole que dans les territoires voisins

En 2018, dans la métropole, environ 27 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté monétaire à 60 % – c'est-à-dire qu'il vivent avec l'équivalent de 60 % du revenu médian par unité de consommation. Cela correspond à un taux de pauvreté de 14,2 % pour la métropole. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale (14,6 %). Toutefois en comparaison de la région Auvergne-Rhône-Alpes (12,7 %), du département de l'Isère (11,3 %) et des autres EPCI de l'aire grenobloise, la pauvreté est plus soutenue dans la métropole. En comparaison des autres métropoles françaises, le taux de pauvreté grenoblois est peu élevé.

En 2018, pour une personne seule, le seuil de pauvreté mensuel était de 1 063 euros (seuil à 60 %). Pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, le seuil en 2018 était de 2 231 euros (seuil à 60 %).

**Les systèmes de redistribution sociale réduisent fortement la pauvreté ; s'ils n'existaient pas, le taux de pauvreté serait de 20,9 % dans la métropole.**

À noter que le taux de grande pauvreté (fixé à 50 % du revenu médian) s'établit à 8,2 %. Le taux de très grande pauvreté (à 40 % du revenu médian) atteint lui 5,0 %. **En d'autres termes, sur l'ensemble des ménages métropolitains, 8,2 % des foyers vivent dans la grande pauvreté, et 5,0 % dans la très grande pauvreté.** Ces indicateurs sont respectivement de 8,4 % et 5,0 % en France.

.....  
**IMPACT DE LA REDISTRIBUTION  
SUR LE TAUX DE PAUVRETÉ EN 2018  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

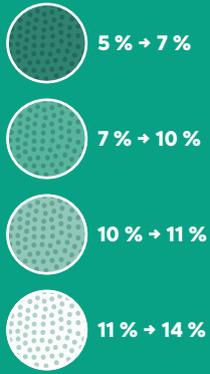


**-6,7  
points**



**TAUX DE PAUVRETÉ EN 2018**  
AIRE GRENOBLOISE PAR INTERCOMMUNALITÉ

Taux de pauvreté  
(seuil à 60 % du revenu médian)  
en 2018 (en %)

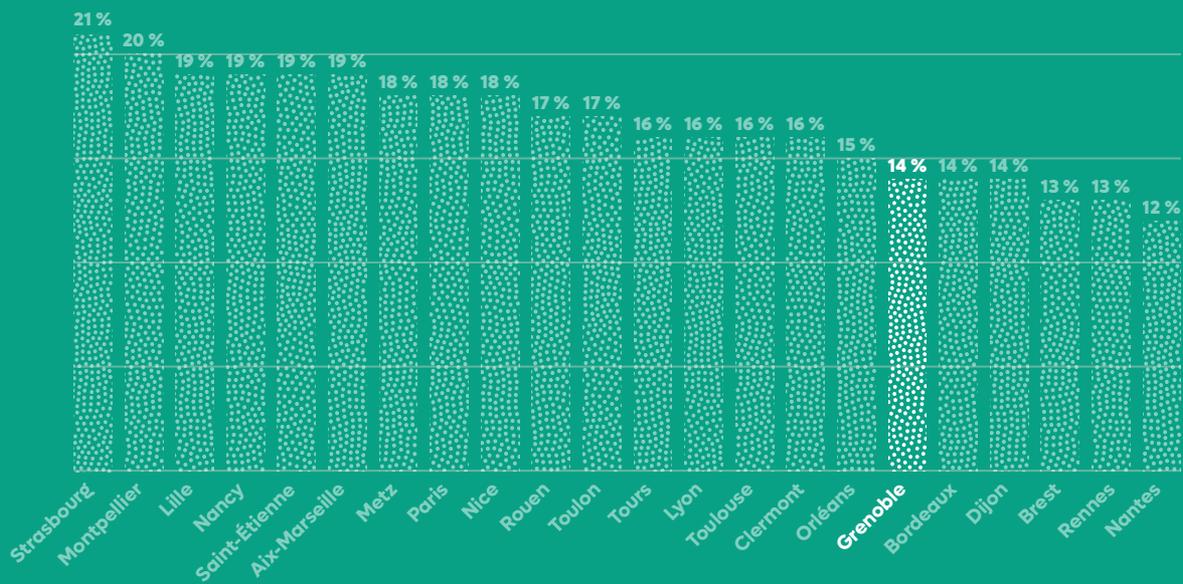


Sources :  
BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA  
Fichier localisé social et fiscal  
L'Agence d'urbanisme de la région  
grenobloise, juin 2022



**TAUX DE PAUVRETÉ EN 2018**  
DES 22 MÉTROPOLIS FRANÇAISES

Métropoles françaises  
Taux de pauvreté (60 %) en 2018



Source :  
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiloSoFi)

## taux de pauvreté

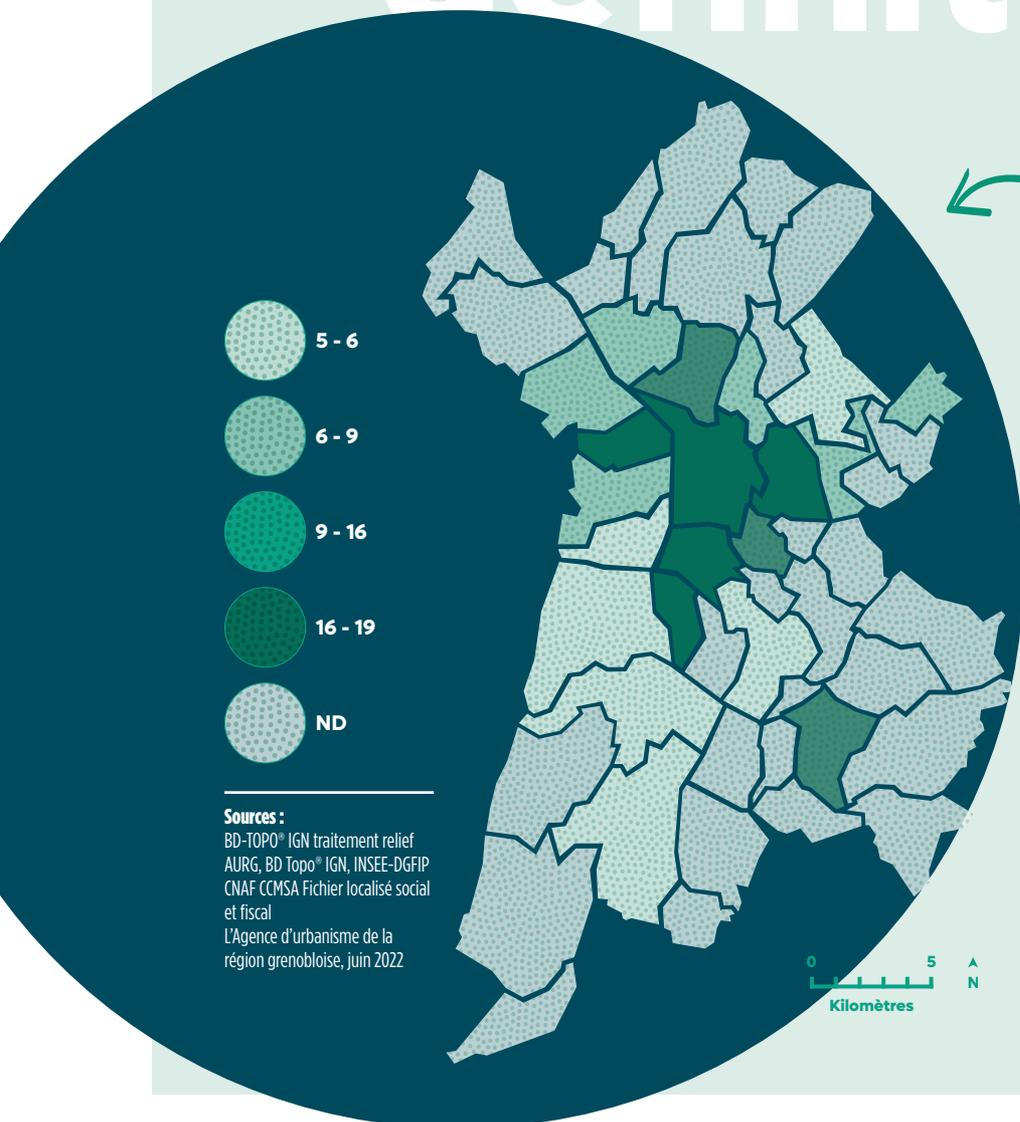
Le taux de pauvreté correspond à la proportion de ménages (ou d'individus) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil (40 %, 50 % ou 60 %) dénommé seuil de pauvreté.

En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Le revenu pris en compte est le revenu dit « disponible », après impôts directs et prestations sociales.

- > Le seuil à 60 %, dit seuil de pauvreté, s'établit à 1063 € par unité de consommation ;
- > Le seuil à 50 %, dit seuil de grande pauvreté, s'établit à 885 € par unité de consommation ;
- > Le seuil à 40 %, dit seuil de très grande pauvreté, s'établit à 708 € par unité de consommation.

# définitions &



**Sources :**  
 BD-TOPO® IGN traitement relief  
 AURG, BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP  
 CNAF CCMSA Fichier localisé social  
 et fiscal  
 L'Agence d'urbanisme de la  
 région grenobloise, juin 2022



### TAUX DE PAUVRETÉ EN 2018 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR COMMUNES

Taux de pauvreté  
(seuil à 60% du  
revenu médian) en  
2018 (en %)

Sur le territoire métropolitain, le taux de pauvreté varie du simple au quadruple selon les communes. Les valeurs maximales sont observées à Echirrolles (22%), Le Pont-de-Claix (20%), Grenoble (20%), Fontaine (18%) et Saint-Martin-d'Hères (18%). A l'opposé, on trouve les communes de Seyssins (5%), Jarrie (5%), Claix (5%), Vif (6%), Varcès (6%) et Meylan (6%).

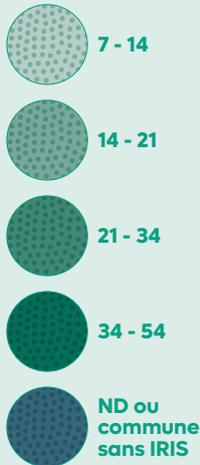
Les données issues de FiloSofi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes). Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes dans lesquelles au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres.

# & méthodes

.....

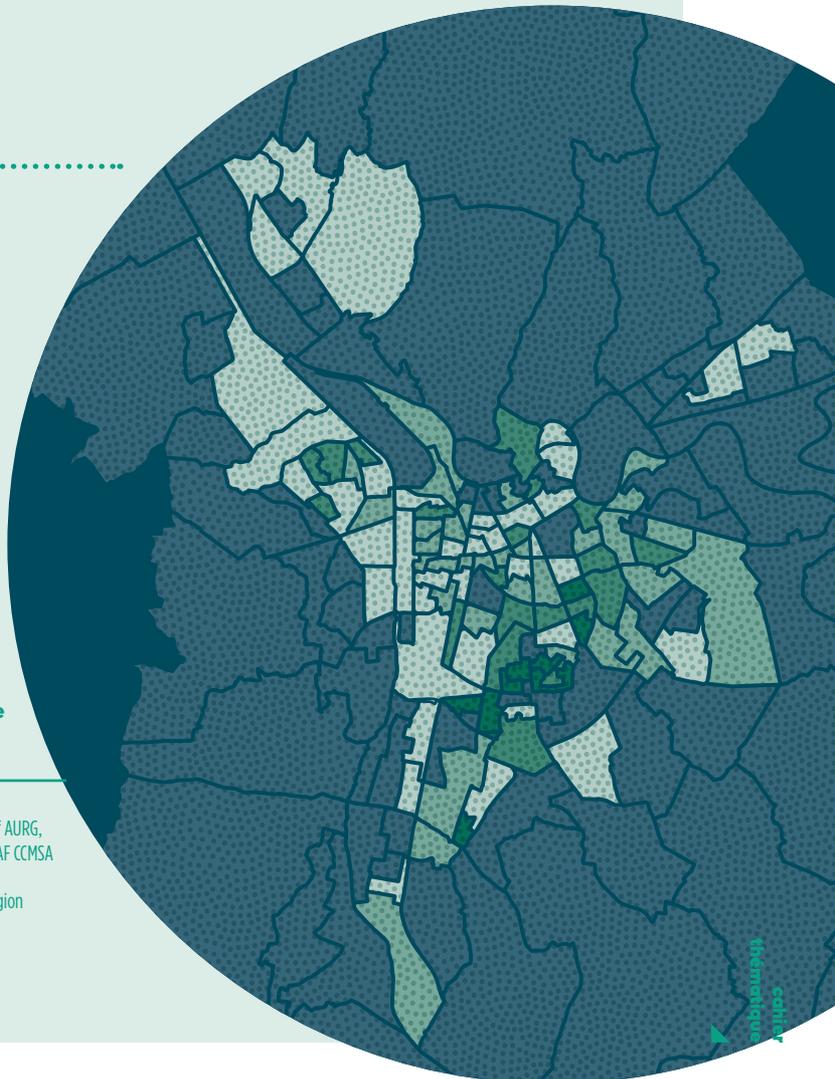
## TAUX DE PAUVRETÉ EN 2018 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR IRIS

Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian) en 2018 (en %)



Les disparités sont encore plus marquées entre les IRIS du cœur d'agglomération. Dans 8 IRIS, plus de 4 ménages sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté : Arlequin (54 %), Village Olympique Sud (49 %), Village Olympique Nord (44 %), Les Essarts Nord (44 %), Jouhaux (43 %), Constantine (41 %), Village 2 (40 %), Surieux (40 %).

**Sources :**  
 BD-TOPO® IGN traitement relief AURG,  
 BD Topo® IGN, INSEE-DGFIP CNAF CCMSA  
 Fichier localisé social et fiscal  
 L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, juin 2022



## Quels sont les profils les plus touchés par la pauvreté monétaire ?

Les chômeurs, les jeunes adultes, les familles monoparentales et les locataires du parc social sont plus fréquemment en situation de pauvreté.

Les tendances grenobloises sont similaires à celles observées au niveau national : un taux de pauvreté plus marqué dans les zones urbaines, pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les familles monoparentales.



# les prestations de la Caf ont permis à 32 400 personnes de sortir de la pauvreté

Dans la métropole grenobloise, plus de 67 200 personnes vivent sous le seuil de bas revenus défini par la CAF, soit 18 % des habitants de 0-65 ans. Les enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté, 21 600 personnes de moins de 16 ans vivent dans un ménage à bas revenus, soit 27 % des 0-16 ans.

Le territoire compte également 32 400 personnes qui se maintiennent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux aides versées par la CAF. Il s'agit des allocataires dits fragiles qui représentent 9 % des 0-65 ans.

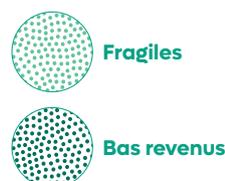
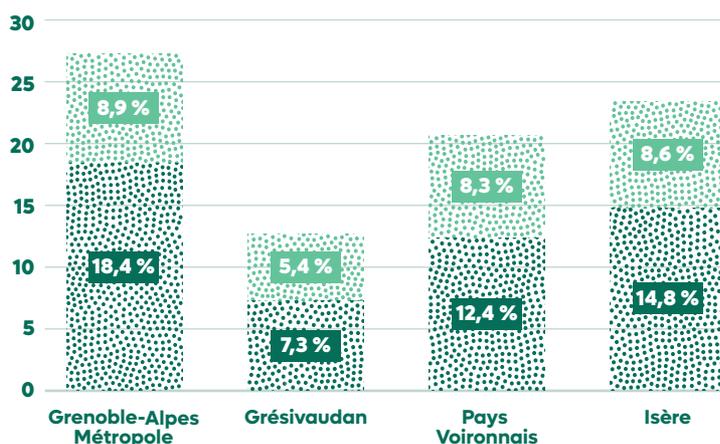
Ces deux indicateurs témoignent de la **concentration de la pauvreté dans le cœur urbain de l'aire grenobloise**. Ensemble, les allocataires à bas revenus et fragiles couvrent 27 % de la population métropolitaine âgée de moins de 65 ans contre 23 % en Isère, 21 % dans le Voironnais et 13 % dans le Grésivaudan.

**18 %**  
de la population  
de Grenoble Alpes  
Métropole vit  
sous le seuil de  
bas revenus

## Une précarité en hausse

Dans la métropole, alors que la population de moins de 65 ans a tendance à diminuer, le nombre de personnes vivant dans un ménage à bas revenus ou dans un ménage fragile est en hausse : respectivement +1,4 % et +1,7 % par an sur la période 2016-2020. Dans le même temps, on constate en Isère une augmentation de 0,1 % par an de la population à bas revenus et de 1,7 % par an de la population fragile.

**PART DE LA POPULATION DE MOINS DE 65 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE À BAS REVENUS OU FRAGILE EN 2020**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, GRÉSIVAUDAN, PAYS VOIRONNAIS ET ISÈRE



Sources : CAF (2020)

## Revenu par unité de consommation

Le revenu par unité de consommation (RUC) est égal au rapport entre le revenu mensuel disponible avant impôts et le nombre d'unités de consommation.

Le revenu mensuel disponible avant impôts correspond à la somme :

- des revenus annuels bruts de toutes les personnes vivant au foyer déclarés par l'allocataire, divisé par 12
- du tiers du revenu du dernier trimestre pour les bénéficiaires du RSA ou de la PPA
- du total des prestations perçues au titre du mois d'observation
- de la prime de naissance éventuellement perçue entre juillet et décembre divisée par 9
- de l'allocation rentrée scolaire éventuellement perçue entre août et décembre divisée par 12.

Le nombre d'unités de consommation est obtenu en appliquant l'échelle d'équivalence d'Eurostat, calculé par application des coefficients de pondération suivants : 1 pour le premier adulte, + 0.5 par adulte ou enfant de 14 ans ou plus, + 0.3 par enfant de moins de 14 ans, + 0.2 pour une famille monoparentale.

## Seuil de bas-revenus

Pour estimer la pauvreté, la CAF définit son propre indicateur, le seuil de bas revenus. On dit qu'une personne est « à bas revenus » si son revenu par unité de consommation (RUC) est inférieur à 60 % du RUC médian calculé par l'Insee d'après l'enquête Revenus fiscaux (ERF). Au 31/12/2020, ce seuil était de 1 105 €.

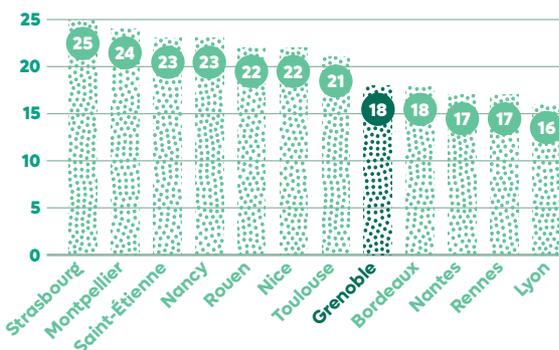
## & Allocataires fragiles

Il s'agit des allocataires dont le RUC se situe au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations versées par la CAF.

## Population couverte

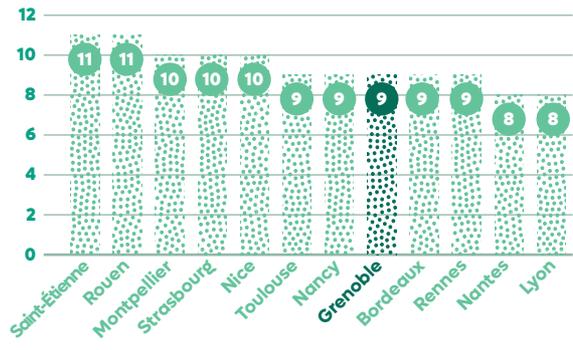
La notion de population couverte comprend les allocataires et leur conjoint, enfant(s), et autre(s) personne(s) à charge éventuellement.

**PART DE LA POPULATION DE MOINS DE 65 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE À BAS REVENUS EN 2020 (EN %)**  
PANEL DE MÉTROPOLIS



Sources : CAF (2020)

**PART DE LA POPULATION DE MOINS DE 65 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE FRAGILE EN 2020 (EN %)**  
PANEL DE MÉTROPOLIS



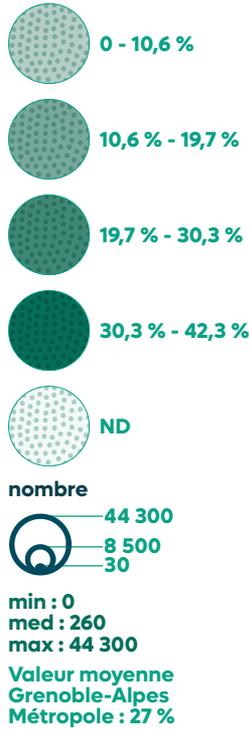
Sources : CAF (2020)

En comparaison d'autres métropoles, comme Strasbourg, Montpellier ou Saint-Etienne, la précarité est moins prononcée à Grenoble.

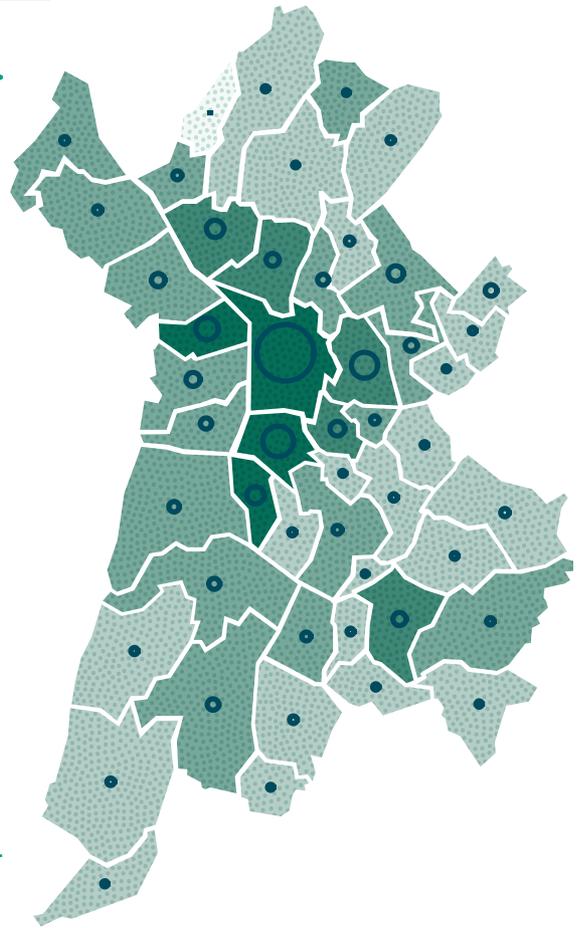
**PERSONNES VIVANT DANS UN MÉNAGE À BAS REVENUS OU FRAGILE EN 2019 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR COMMUNE**

Pourcentage des personnes de 0 à 64 ans vivant dans un ménage à bas revenus ou fragile en 2019

Le cœur de la métropole, Le-Pont-de-Claix, Grenoble, Echirolles, Fontaine, Saint-Martin-le-Vinoux, ainsi que la commune de Vizille accueillent une forte proportion de ménages précaires. Dans ces communes, plus du quart des habitants âgés de moins de 65 ans vivent dans un ménage à bas revenus ou fragile.

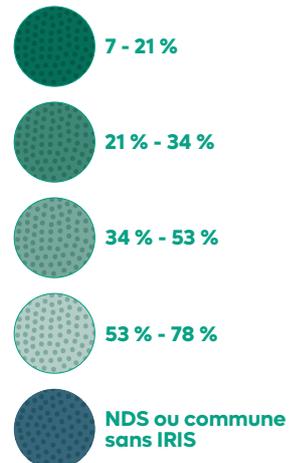


Sources :  
 BD Topo® IGN, INSEE, CAF  
 L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, juin 2022



**PERSONNES VIVANT DANS UN MÉNAGE À BAS REVENUS OU FRAGILE EN 2019 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR IRIS**

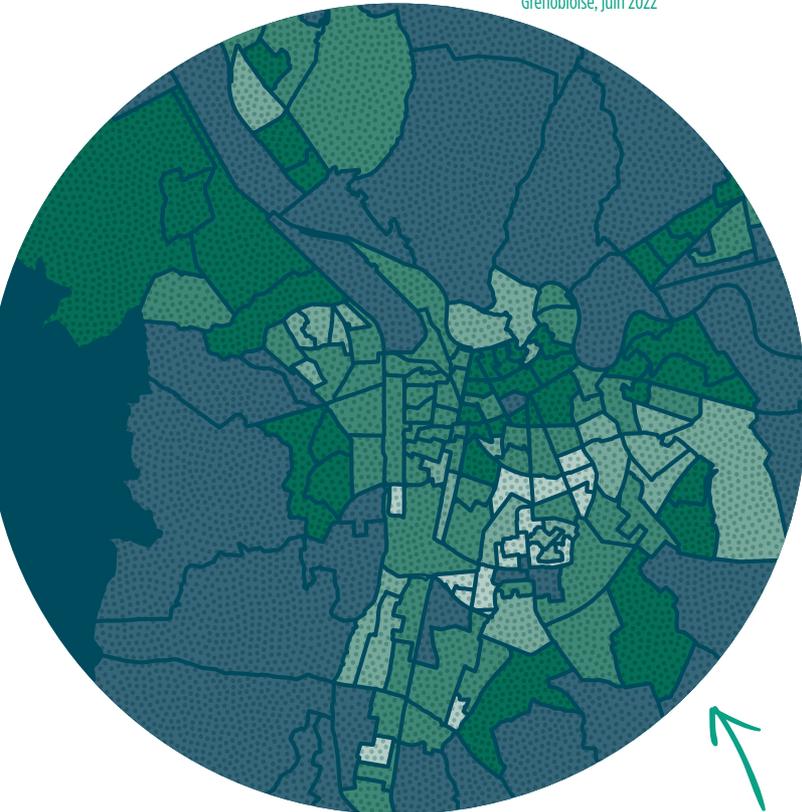
Pourcentage des personnes de 0 à 64 ans vivant dans un ménage à bas revenus ou fragile en 2019



Seuil de bas revenus en 2019 : 1 096,00 €

Valeur moyenne Grenoble-Alpes Métropole : 27 %

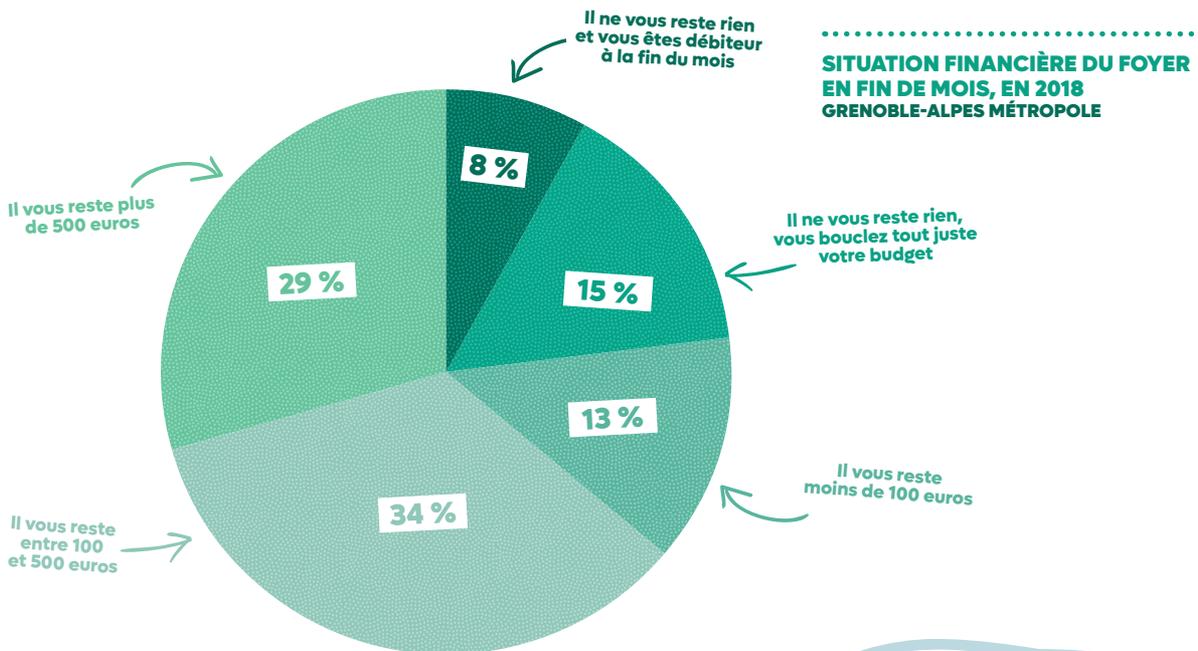
Sources :  
 BD Topo® IGN, INSEE, CAF  
 L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, juin 2022



17 IRIS de la métropole comptent plus de 50 % des habitants vivant dans un ménage à bas revenus ou fragiles : Iles de mars/Olympiades au Pont-de-Claix ; Village Olympique Sud et Nord, Mistral, Malherbe, Allié-Clos-d'Or, les Trembles, Paul-Cocat, Teisseire, Helbronner-Géants, Baladins à Grenoble ; les Buissonnées à Fontaine ; Essarts Sud et Nord, Village 2, Surieux et viscosse-Luire à Echirolles.

## FOCUS IBEST : RESTE À VIVRE ET RESTRICTIONS

# un quart des ménages sans rien en fin de mois



L'enquête IBEST nous renseigne sur les ressources des ménages de Grenoble-Alpes Métropole, leur situation en fin de mois et les éventuelles restrictions qu'ils sont obligés d'effectuer. En réponse à la question « À la fin du mois, une fois toutes vos dépenses courantes payées (loyer, charges, assurances, impôts, alimentation, etc.), comment qualifieriez-vous votre situation financière ? », 8 % des enquêtés déclarent qu'il ne leur reste rien et qu'ils sont débiteurs, 15 % bouclent à peine le mois et 13 % des ménages disposent de moins de 100 €.

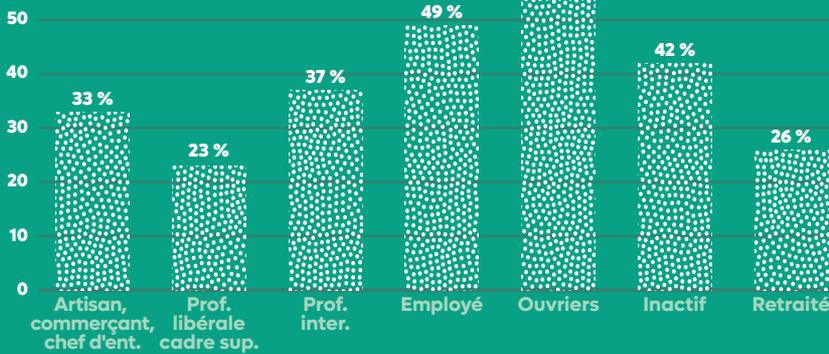
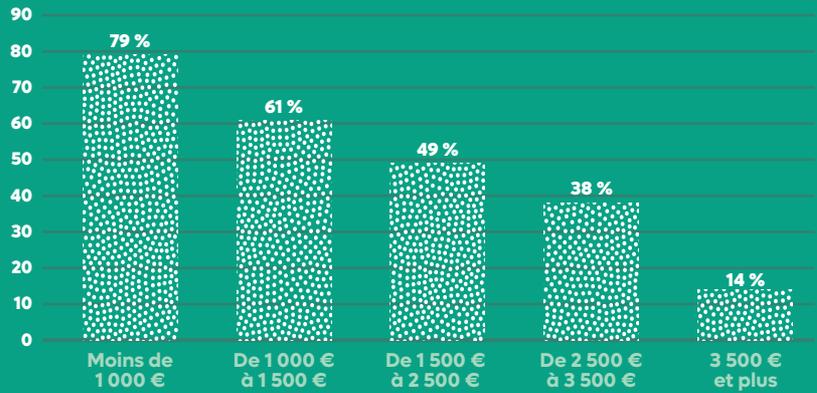
Les fins de mois difficiles sont très liées au niveau de ressources du foyer. Ainsi les deux tiers des ménages avec moins de 1500 € de revenus mensuels disposent de moins de 100 € par mois une fois toutes les dépenses courantes payées (contre 36 % pour l'ensemble des ménages). À noter que selon l'enquête IBEST 2018, 14 % des habitants de la métropole vivent avec moins de 1500 € par mois et par foyer. 95 % de ces ménages modestes résident à Grenoble ou dans la ville dense.

pour  
**24 %**  
des ménages métropolitains,  
il ne reste rien à la fin du mois,  
une fois les dépenses  
courantes payées

Le profil socio-démographique et la structure familiale influencent beaucoup le reste à vivre. Les ouvriers et les employés sont les deux catégories socio-professionnelles qui ont le plus de mal à finir le mois. Les ménages en âge de vivre en famille avec enfants ou adolescents sont aussi très contraints financièrement : 52 % des 25-34 ans et 44 % des 35-49 ans disposent de moins de 100 € pour finir le mois une fois toutes les dépenses courantes payées. Les fins de mois des familles monoparentales sont plus tendues que celles des couples ou des personnes seules.

**PART DES FOYERS AVEC MOINS DE 100 € OU DÉBITEURS À LA FIN DU MOIS SELON LA TRANCHE DE REVENU, EN 2018**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Sources : IBEST 2018

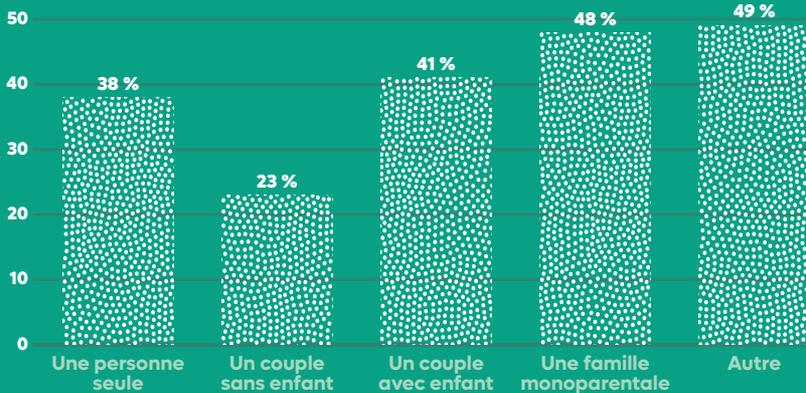
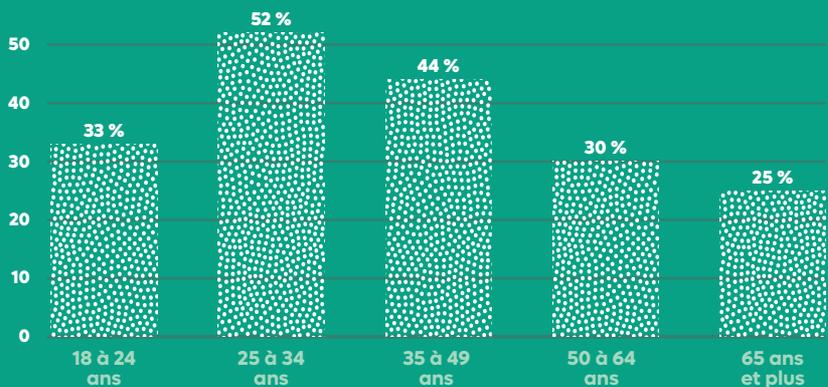


**PART DES FOYERS AVEC MOINS DE 100€ OU DÉBITEURS À LA FIN DU MOIS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE, EN 2018**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Sources : IBEST 2018

**PART DES FOYERS AVEC MOINS DE 100€ OU DÉBITEURS À LA FIN DU MOIS SELON L'ÂGE, EN 2018**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Sources : IBEST 2018



**PART DES FOYERS AVEC MOINS DE 100€ OU DÉBITEURS À LA FIN DU MOIS SELON LA COMPOSITION FAMILIALE, EN 2018**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Sources : IBEST 2018

## FOCUS IBEST : RESTE À VIVRE ET RESTRICTIONS

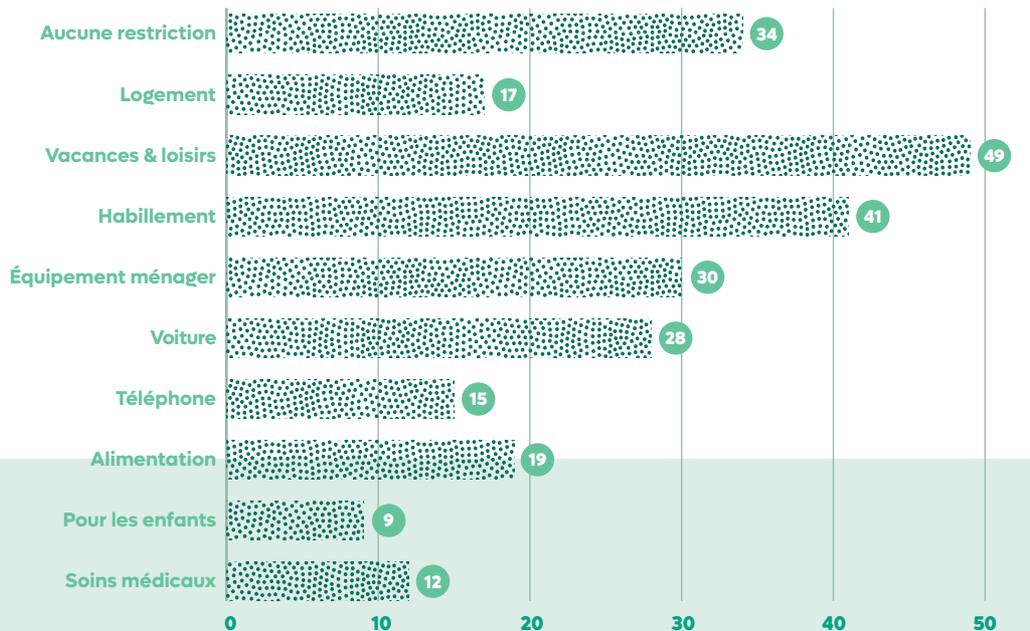
# 2 foyers sur 3 déclarent des restrictions

Interrogés sur leurs dépenses au cours des 12 derniers mois, **deux tiers des ménages déclarent avoir été obligés de se restreindre**. Les restrictions les plus fréquentes portent sur les vacances et les

loisirs (près d'un ménage sur deux), l'habillement, l'équipement ménager et la voiture.

En revanche, dès que possible, le budget consacré aux enfants reste préservé.

## PART DES FOYERS AYANT DÉCLARÉ DES RESTRICTIONS PAR POSTES DE DÉPENSES, EN 2018 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Sources : IBEST 2018

# définitions

## IBEST & méthodes

La démarche IBEST repose sur une enquête téléphonique auprès des habitants de la métropole autour de questions permettant d'approcher les huit dimensions retenues pour qualifier le Bien-être : travail et emploi, affirmation de soi et engagement, démocratie et vivre ensemble, environnement, santé, accès et recours aux services publics, temps et rythme de vie, biens de subsistance. La dernière enquête s'est déroulée entre le 21 novembre et le 14 décembre 2017 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, sur la base de quotas prenant en compte les principales caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, CSP, actif / inactif) et les strates (centre / dense / peu dense) et secteurs d'habitation (Sud, Grand Sud, Nord-Est, Nord-Ouest, Grenoble nord et Grenoble Sud).

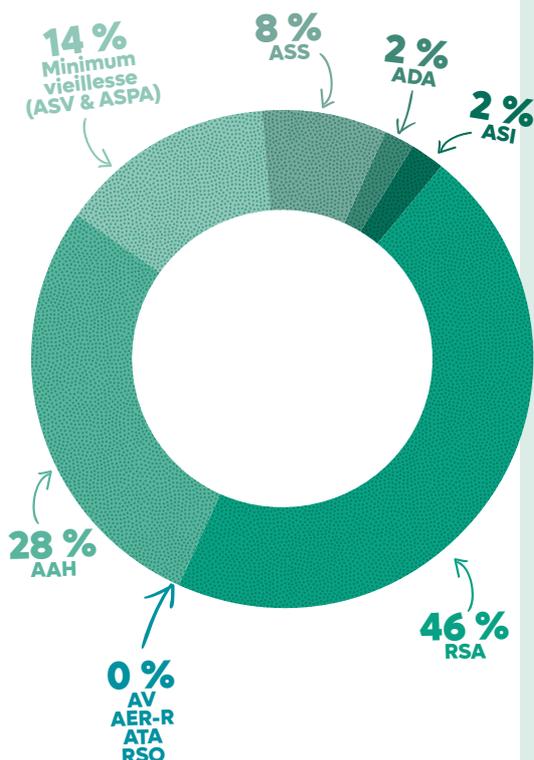
**Pour en savoir plus :** [www.obsy.fr/bien-etresoutenable](http://www.obsy.fr/bien-etresoutenable)

## MINIMA SOCIAUX

# 4 dispositifs pour 95 % des allocations versées

Il existe plus d'une dizaine de minima sociaux en France. Il s'agit de dispositifs complémentaires qui ne se cumulent pas et apportent un soutien auprès de publics cibles en fonction de situations vécues : personnes sans ressources (RSA ou RSO dans les DOM), fin de droit au chômage (ASS), handicap (AAH, ASI), minimum vieillesse (ASV, ASPA), soutien jusqu'à la retraite (AV), asile (ADA).

## PART DES DIFFÉRENTS MINIMA SOCIAUX EN JANVIER 2021 (EN %) FRANCE



## RSA

### REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Allocation qui remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'activité comme la prime de retour à l'emploi (PRE) et la prime pour l'emploi (PPE). Son montant dépend de la composition et des revenus du ménage.

Âge : 25 ans minimum (élargi aux moins de 25 ans sous condition d'enfant à charge) ; 65 ans maximum les personnes devant faire valoir leur droit au minimum vieillesse.

## AAH

### ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ

S'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80 %, ou d'au moins 50 % si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap).

## ASPA & ASV

### MINIMUM VIEILLESSE

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) assure aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'incapacité) un revenu égal au minimum vieillesse. Cette allocation se substitue depuis 2007 à l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) pour les nouveaux bénéficiaires.

## ASS

### ALLOCATION DE SOLIDARITÉ SPÉCIFIQUE

Allocation s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifie d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail

#### Sources :

Dress Définition et barèmes relatifs aux minima sociaux - janvier 2021

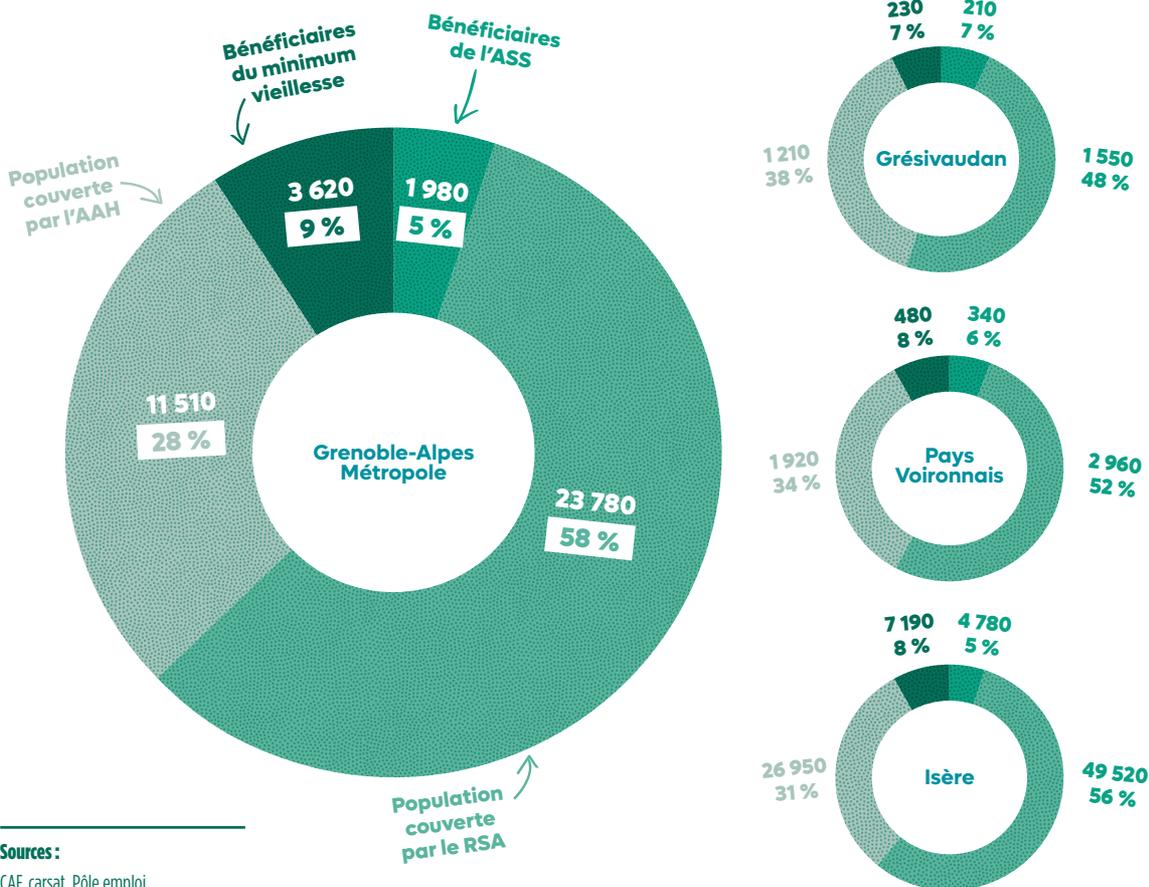
MINIMA SOCIAUX

# 41 000 personnes couvertes par un minimum social

En 2020, près de 41 000 habitants de Grenoble-Alpes Métropole sont couverts par l'un des quatre principaux minima sociaux soit 9,2 % de la population métropolitaine. Les minima sociaux sont le RSA, l'AAH, l'ASS et le minimum vieillesse. La géographie des personnes couvertes par un minima social est logiquement similaire à celle des ménages sous le seuil de bas revenus ou fragiles.

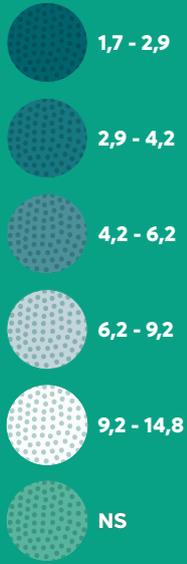
Le RSA représente plus de la moitié des minima reçus dans la métropole grenobloise (58 %). Viennent ensuite l'AAH (28 %), le minimum vieillesse (9 %) et l'ASS (5 %). A noter que la part du RSA y est plus importante que dans le Grésivaudan et le Voironnais.

**PART DE LA POPULATION COUVERTE SELON LE TYPE DE MINIMA SOCIAUX, EN 2020**  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, GRÉSIVAUDAN, PAYS-VOIRONNAIS, ISÈRE



Sources : CAF, carsat, Pôle emploi

POPULATION  
COUVERTE PAR UN  
MINIMA SOCIAL EN  
2020  
GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE PAR  
COMMUNE



Population couverte par au moins un minima social

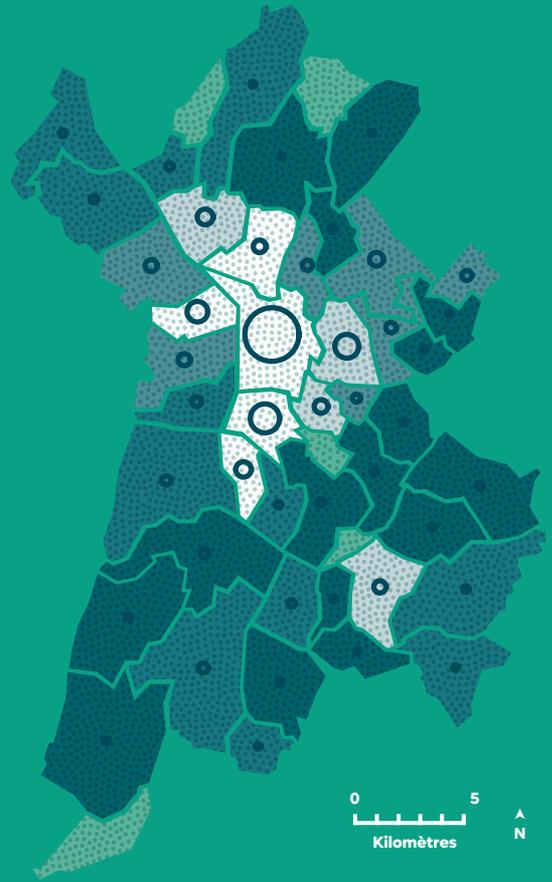


min : 0  
max : 19 126

Valeur moyenne  
Grenoble-Alpes Métropole : 9%

Sources :

BD Topo® IGN, CAF, CARSAT, Pôle Emploi 2020 – Insee RP 2018  
L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, juillet 2022



## MINIMA SOCIAUX

# une augmentation des bénéficiaires plus élevée que l'évolution démographique

**En 2016 comme en 2020, la métropole accueille une plus forte proportion de bénéficiaires de minima sociaux que l'ensemble du département de l'Isère, le Voironnais ou le Grésivaudan ; la hiérarchie entre les territoires a peu varié dans le temps.**

Entre 2016 et 2020, la population couverte par un minimum social a augmenté de 1,4 % par an alors que le nombre d'habitants de la métropole a évolué de +0,1 % par an. Cela représente 2 200 personnes couvertes par un minima social supplémentaires pour un gain d'environ 1 800 habitants sur la même période.

En 2020, plus de 10 % de la population de moins de 65 ans de Grenoble-Alpes Métropole est couverte par un minima social (ASS, RSA ou AAH). Alors que la population de moins de 65 ans est en baisse dans la métropole (-0,2 % par an entre 2013 et 2018), la population couverte par le RSA et l'AAH est en hausse (respectivement +0,2 % et +3,8 % entre 2016 et 2020).

En revanche, les bénéficiaires de l'ASS sont en diminution (-3,2 % par an entre 2016 et 2020). Selon le rapport de la DREES, cette diminution s'explique notamment en 2020 par l'effet des mesures de prolongation des droits à l'allocation chômage pendant le confinement, qui a limité le recours à cette prestation.

À noter que cette tendance à la hausse de la population de moins de 65 ans couverte par un minima social se retrouve dans l'ensemble de l'Isère et le Voironnais, mais pas dans le Grésivaudan.

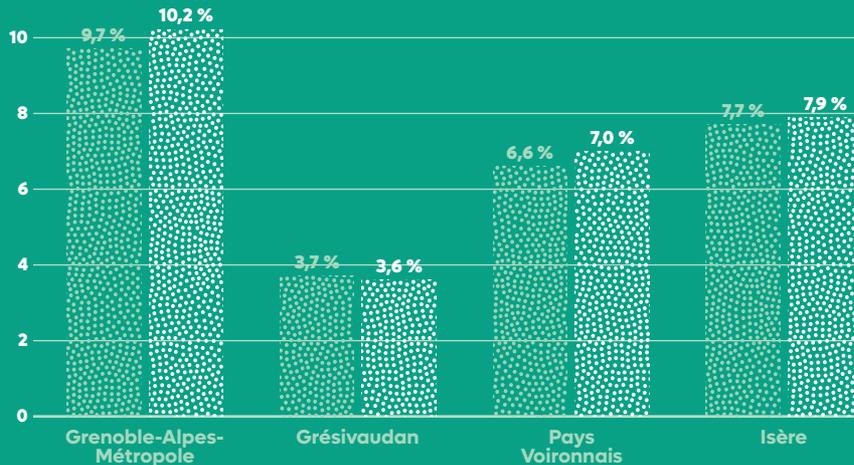
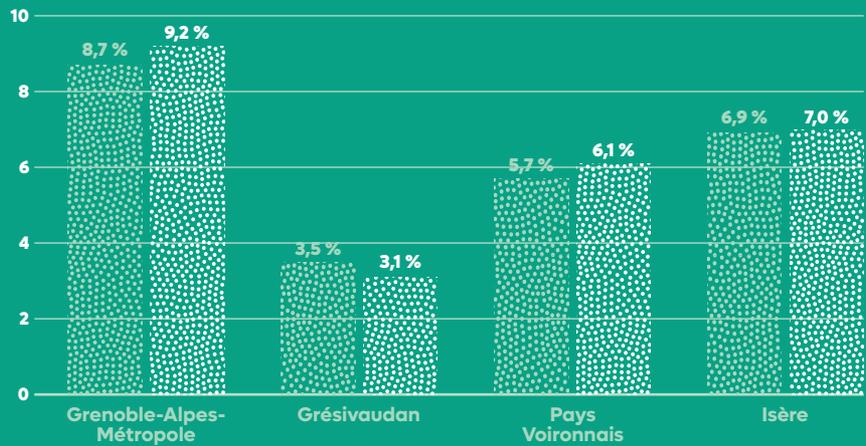
En 2020, 4,5 % des plus de 65 ans de Grenoble-Alpes Métropole sont couverts par le minimum vieillesse, soit une plus forte proportion que celle observée dans le département, le Pays Voironnais ou le Grésivaudan.

Dans la métropole, l'augmentation des bénéficiaires du minimum vieillesse (+5,3 % par an) est plus rapide que celle de la population âgée (+1,7 % par an). Cette tendance se retrouve dans l'ensemble du département et dans le Voironnais. En revanche, dans le Grésivaudan, on observe une baisse des bénéficiaires du minimum vieillesse alors que le nombre de seniors augmente significativement.

Cette augmentation du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse peut s'expliquer par la mise en œuvre d'un plan de revalorisation (2018-2020). D'une part, le nombre de personnes éligibles a pu augmenter du fait de l'augmentation du plafond de ressources permettant l'accès au dispositif. D'autre part, la revalorisation du montant a pu inciter plus de personnes éligibles à recourir à la prestation.

**PART DES PERSONNES COUVERTES PAR LES MINIMA SOCIAUX SUR LA POPULATION TOTALE, EN 2020**

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ, GRÉSIVAUDAN, PAYS-VOIRONNAIS, ISÈRE



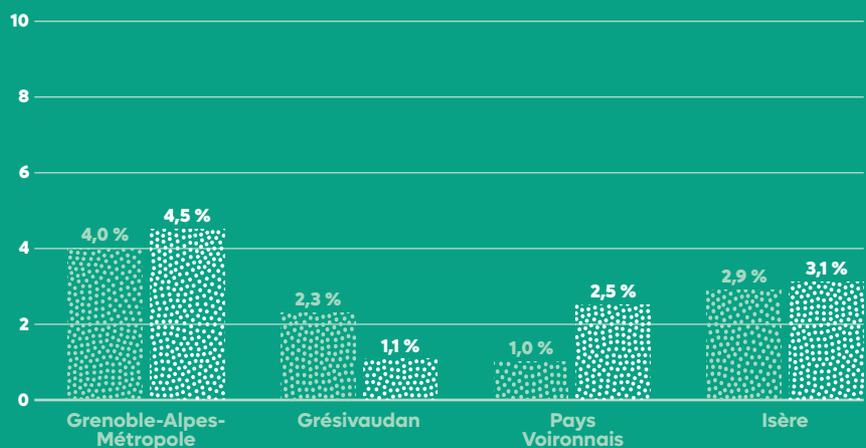
**PART DES PERSONNES COUVERTES PAR L'ASS, LE RSA OU L'AAH SUR LA POPULATION DE MOINS DE 65 ANS, EN 2020**

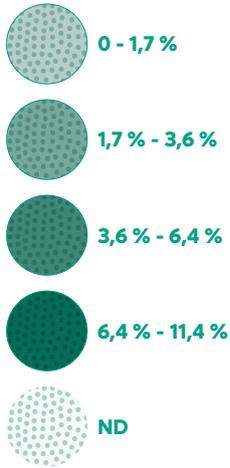
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ GRÉSIVAUDAN, PAYS-VOIRONNAIS, ISÈRE



**PART DES PERSONNES COUVERTES PAR LE MINIMUM VIEILLESSE SUR LA POPULATION DE 65 ANS OU PLUS, EN 2020**

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ GRÉSIVAUDAN, PAYS-VOIRONNAIS, ISÈRE





nombre

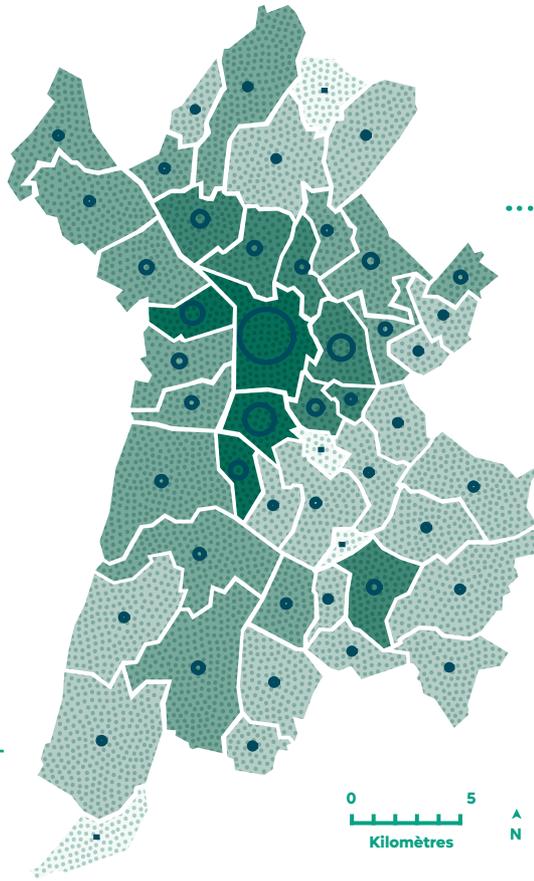


min : 0  
med : 47  
max : 11 400

Valeur moyenne  
Grenoble-Alpes  
Métropole : 7 %

Sources :

BD Topo® IGN, INSEE, CAF  
L'Agence d'Urbanisme de la Région  
Grenobloise, juin 2022



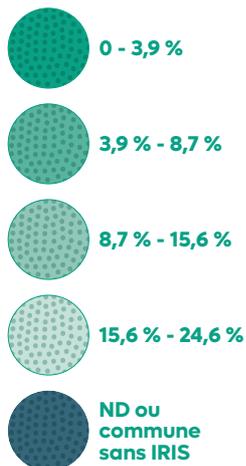
**POPULATION COUVERTE  
PAR LE RSA EN 2019 (%)  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE  
PAR COMMUNE**

4 communes affichent un taux de personnes couvertes par le RSA très supérieur à la moyenne métropolitaine : Echirolles, Le Pont-de-Claix, Grenoble et Fontaine.



**POPULATION  
COUVERTE PAR LE  
RSA EN 2019  
GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE PAR IRIS**

Pourcentage des  
personnes de 0 à 64  
ans couvertes  
par le RSA en 2019

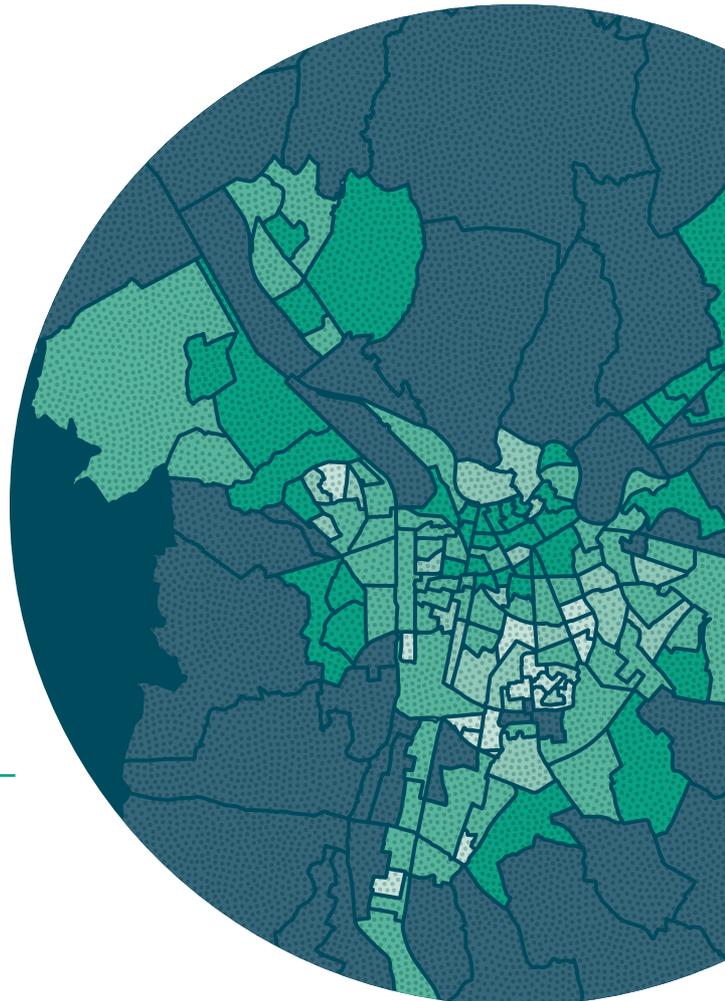


Valeur moyenne  
Grenoble-Alpes  
Métropole : 7 %

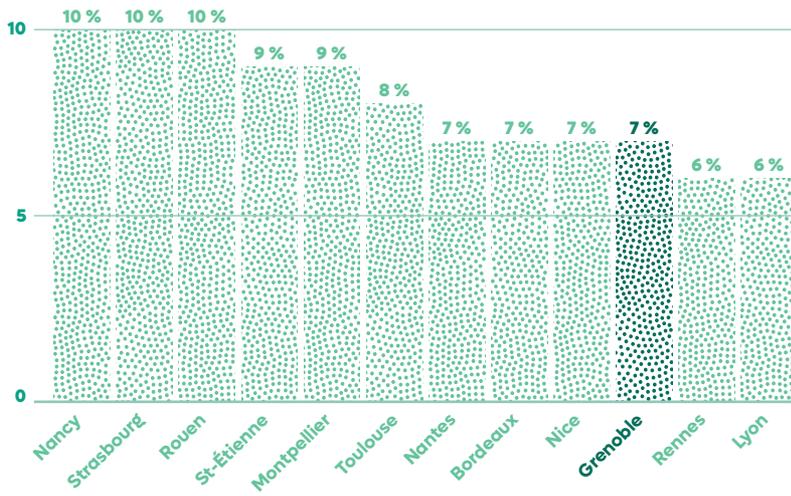
Sources :

BD Topo® IGN, INSEE, CAF  
L'Agence d'Urbanisme de la Région  
Grenobloise, juin 2022

Là encore, les disparités sont plus marquées entre quartiers, avec plus de 20 % de population couverte dans les quartiers Essarts-Sud, Essarts-Nord, Surieux et Village 2 à Echirolles, l'IRIS Iles de Mars - Les Olympiades au Pont-de-Claix, et les IRIS Village Olympique Nord, Mistral et Teisseire à Grenoble.



**PART DES PERSONNES COUVERTES PAR LE RSA SOCLE  
SUR L'ENSEMBLE DES 0-65 ANS, EN 2020  
PANEL DE MÉTROPOLES**



Cet indicateur vient confirmer que Grenoble-Alpes Métropole est un territoire plutôt favorisé en comparaison d'autres métropoles ; la capitale des Alpes observe le 3<sup>ème</sup> taux de bénéficiaires du RSA le plus faible derrière Rennes et Lyon.



Sources : CAF 2020



NON-RECOURS AUX DROITS  
ET PRESTATIONS SOCIALES

# une autre approche de la précarité

## zoom

Appréhender la précarité au travers des seuls bénéficiaires des aides sociales trouve sa limite dans le fait même que **certaines personnes, pourtant éligibles à ces droits, n'en bénéficient pas**. Ce phénomène de « non-recours » vient ainsi invisibiliser des situations potentielles de fragilités ; autrement dit, ce n'est pas parce qu'une personne ne bénéficie pas d'une aide de manière effective, qu'elle n'est pas en situation de précarité.

Selon l'Odenore (l'Observatoire des non-recours aux droits et services de l'Université Grenoble-Alpes), **le non-recours renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et des services à laquelle elle pourrait prétendre**. En France, la notion apparaît pour la première fois dans les années 1970, avant d'émerger comme problème public au cours des années 1990. Une typologie explicative du non-recours a été définie pour comprendre le phénomène (Warin, 2016) :

- La non-connaissance : lorsque l'offre n'est pas connue ;
- La non-demande : lorsque l'offre est connue mais pas demandée, ou bien un droit est ouvert mais non utilisé ;
- La non-réception : lorsque l'offre est connue, demandée, mais pas obtenue
- La non-proposition : lorsque l'offre n'est pas activée malgré l'éligibilité du demandeur, que celui-ci connaisse ou pas l'offre ;
- La non-orientation : lorsque les destinataires potentiels (qu'ils connaissent ou pas l'offre) ne sont pas sollicités ou accompagnés pour demander l'ouverture ou le renouvellement d'un droit, sinon pour en vérifier la possibilité.

Le non-recours peut également s'apprécier par son intensité ou sa durée :

- Le non-recours partiel : une personne ne reçoit qu'une partie des prestations demandées
- Le non-recours temporaire : se situe entre le moment où une personne devient éligible et le moment où elle demande une prestation
- Le non-recours frictionnel : non-versement pendant une période plus ou moins longue de la prestation, alors même que les droits sont ouverts
- Le non-recours permanent : une personne ne demande pas une prestation entre le moment où elle devient éligible et le moment où elle ne l'est plus

Ces différentes formes peuvent se cumuler et se compléter pour une même situation. Le non-recours reste pour autant une situation difficilement mesurable, puisqu'elle induit de parvenir à observer les « invisibles », ces personnes situées en dehors des radars des institutions ou de tout autre acteur en charge de délivrer une offre (liée au versement d'une prestation ou à accompagnement social par exemple).

Certains travaux ont permis de mieux connaître le phénomène dans certains domaines ou plus particulièrement chez certains publics.

# sur...

En matière de santé par exemple, l'Odenore travaille depuis 2006 sur la problématique du non recours à la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'Aide complémentaire santé (ACS), aujourd'hui remplacées par la Complémentaire santé solidaire (CSS). Les recherches ont notamment permis d'estimer quantitativement le taux de non-recours aux prestations et d'identifier ses causes. Ainsi, le taux de non-recours en France est estimé entre 23 % et 36 %. En 2015, avec 5,3 millions de bénéficiaires, le taux de non-recours pouvait alors concerner de 1,5 à 3 millions de personnes. Parmi les principales causes identifiées : la non-reconnaissance, notamment de l'existence même de la complémentaire santé chez le public jeune, et le non-renouvellement du droit (Le non-recours à la CMU-C, enquête auprès de population précaires, 2016).

D'autres travaux ont également permis d'apprécier plus finement le non-recours chez les jeunes par « non-concernement », qui se traduirait par « un sentiment diffus de méconnaissance des droits sociaux ainsi que des institutions (...) et un désintérêt affiché vis-à-vis de l'offre publique, telle que les individus peuvent la percevoir ou se l'imaginer, lié notamment à une volonté de se débrouiller seuls et de garder une indépendance par rapport à l'aide instituée » (Vial, 2016). Un travail de recherche à venir piloté par l'Odenore, « Non-recours et Grand-âge », fait cette même hypothèse pour le public âgé : le non-recours à des offres, destinées à prévenir une perte d'autonomie liée au vieillissement ou à répondre à une perte d'autonomie effective, pourrait s'expliquer par

un mélange de méconnaissance et de mise à distance plus ou moins volontaire et consciente afin de préserver leur indépendance par rapport aux institutions, par relativisation du besoin et/ou anticipation des conséquences du recours sur l'organisation du quotidien (Warin et al., 2021). L'enquête sera en partie réalisée sur le territoire grenoblois courant 2022.

# 03

retours de terrain :  
impacts de  
la pandémie

53

**la dégradation de la santé  
mentale des personnes touche  
l'ensemble des territoires de  
Grenoble-Alpes Métropole**

54

**diversification du public  
bénéficiaire de l'aide  
alimentaire et des accueils  
de jour**

55

**fracture numérique exacerbée  
pour les publics en difficulté  
administrative**

56

**montée des solitude  
et de la phobie sociale**

57

**augmentation des  
phénomènes de violence**

# En 2021...

Le diagnostic social métropolitain s'est attaché à rendre compte de la diversité des vulnérabilités sociales du territoire, telles que vécues par les habitants. Les principaux enseignements de ce recueil d'observations quantitatives et qualitatives (ex : bilan d'activité, rapports d'étude, entretiens et focus groups...) sont ici synthétisés.

Cinq conséquences principales de la crise sanitaire sur les habitants de Grenoble-Alpes Métropole ont été mis en avant par la démarche d'enquête du diagnostic social.

## .01

la dégradation de la santé mentale des personnes

## .02

la diversification du public bénéficiaire de l'aide alimentaire et des accueils de jour

## .03

la fracture numérique exacerbée pour les publics les plus isolés

## .04

la montée des solitudes et de la phobie sociale

## .05

l'augmentation des phénomènes de violence

# 01 la dégradation de la santé mentale des personnes touche l'ensemble des territoires de Grenoble-Alpes Métropole

L'anxiété générée lors de cette période de crise, notamment par l'alternance des mesures de restriction des déplacements et de la vie sociale, et la moindre prise en charge lors des épisodes de confinement, ont renforcé les pathologies des habitants qui présentaient déjà des problématiques (troubles psychiques, détresse mentale ou sociale). Cette période a également contribué à faire basculer des publics dans un état de mauvaise santé mentale, à l'image des parents et des aidants en burn-out (complet épuisement).

D'après les professionnels, certaines problématiques de santé, qui augmentaient tendanciellement sur la période récente, affichent désormais une croissance rapide : la mauvaise qualité de sommeil, notamment des enfants et adolescents, les problématiques liées à la santé sexuelle (rapports sexuels tarifés, exposition aux MST...) et les consommations de produits psychoactifs (drogues, protoxyde d'azote, etc.). Parmi ces problématiques en augmentation, le CCAS de Vizille insiste par exemple sur la montée de l'alcoolisme, parmi les séniors notamment, ainsi que des addictions, principalement auprès des jeunes adultes. Certains publics ont été plus affectés que d'autres, à l'image des étudiants

comme le précisait le service social du CROUS, dont les conditions de vie en résidence ou en logement inadapté au confinement ont entraîné des conséquences délétères sur leur santé mentale ; ou encore des personnes très marginalisées pour qui la période de crise sanitaire s'est notamment traduite par une interruption des prises en charge et des accompagnements.

Enfin, la dégradation des conditions d'existence des publics aggrave le non-recours au soin mental, car la santé est moins prioritaire dans les stratégies de survie des publics pour qui l'attention du quotidien porte d'abord sur la satisfaction des besoins alimentaires, vestimentaire et de logement.

Cette augmentation rapide des besoins fait face à une baisse générale de la couverture des besoins de soin, entre professionnels de santé non remplacés et difficultés d'attractivité des professions médicales (centres-bourgs, quartiers politique de la ville, communes rurales). Les institutions et les associations ont par ailleurs exprimé des besoins de formations et d'aller-vers sur les questions de santé physique et psychique, notamment pour favoriser le dépistage précoce des pathologies psychologiques, particulièrement auprès des enfants, alors que les Centres médico-psychologiques (CMP) sont débordés.

# 02

## diversification du public bénéficiaire de l'aide alimentaire et des accueils de jour

Les associations qui organisent des distributions alimentaires et animent des accueils de jour ont souligné des évolutions importantes parmi les profils de publics accueillis : davantage de familles avec enfants mais aussi des jeunes, en couples ou isolés. Cette augmentation généralisée a également été très médiatisée à l'échelle nationale. « Les familles n'étaient pas notre public habituel avant la crise sanitaire, mais le nombre de familles accueillies n'a cessé de croître depuis le début de la crise sanitaire, notamment pour des colis alimentaires » - Association « accueil SDF ».

Parmi les nouveaux publics émergents qui bénéficient des accueils de jour et des distributions alimentaires depuis 2020 : des personnes en « rupture de parcours » qui ne fréquentaient pas de services sociaux auparavant mais qui ont subi des pertes de ressources financières au cours de la période récente. C'est particulièrement le cas des personnes âgées. À l'inverse les associations avaient imaginé que les saisonniers constitueraient également un nouveau public, compte tenu de l'interruption des activités liés aux confinements mais cette crainte ne s'est que partiellement confirmée. La question de la pérennité du besoin d'aide alimentaire et d'accueils de jour pour ces nouveaux publics bénéficiaires subsiste dans les réflexions des associations. Elles s'inquiètent d'une

persistance des besoins dans le temps pour les jeunes, les familles avec enfants, et les personnes âgées.

En outre, au sein des quartiers qui relèvent de la politique de la ville, les points de distribution alimentaire se sont développés, avec des files d'attente importantes. De nouvelles demandes de solidarité s'expriment, comme la recherche d'un coiffeur ou de produits d'hygiène.

L'élan solidaire qui a marqué la période de crise sanitaire a généré des initiatives citoyennes, souvent portées par des personnes jusque-là peu engagées au sein de structures de solidarités. Cette spontanéité a modifié la cartographie des points de distribution alimentaires et des maraudes dédiées. Les acteurs rencontrés ont pu décrire des situations de concurrence qui pose la question de la structuration et la coordination de l'offre associative.

Les associations et les institutions alertent par ailleurs sur la pénurie de logements d'urgence et sur la grande difficulté à obtenir des solutions d'hébergement malgré les appels au 115.

# 03

## fracture numérique exacerbée pour les publics en difficulté administrative

Les conséquences de l'intensification du recours au numérique durant le confinement ont creusé l'écart entre les habitants à l'aise numériquement et ceux qui étaient déjà en difficulté, ou qui présentaient des situations d'illectronisme. L'illectronisme se manifeste à la fois par un manque de compétences numériques (connaissance des outils, aisance...) et par des moyens d'accès limités, comme ne pas disposer d'une adresse de courriel ou d'une imprimante chez soi.

L'éloignement prolongé de certains services publics, comme la fermeture des guichets de la CAF, a de fait contribué à compliquer l'accompagnement des publics par les travailleurs sociaux, qui ne disposent pas de temps suffisant pour réduire l'éloignement numérique des publics qui présentent des lacunes dans l'usage des outils. Les jeunes et les parents se sont également montrés inquiets concernant l'apprentissage à distance. Des éducateurs spécialisés ont été contactés par des « jeunes démunis » face à « l'angoisse des examens approchant, la difficulté de travailler à la maison faute d'espace, de bruit, de matériel (combien de jeunes n'ont pas accès à un ordinateur et ont dû travailler sur leur téléphone) ? Combien recopient à la main les documents envoyés par les profs pour renvoyer leurs réponses en photo ? » (Éducateur Codase, la Villeneuve).

Les conséquences de la crise sanitaire liées au numérique pour les publics les plus fragiles relèvent dans la plupart des cas, il s'agit d'une cristallisation d'une problématique existante :

- Le manque de matériel numérique à domicile pour les démarches en ligne, l'accès aux droits, le télétravail ou le suivi scolaire des jeunes ;
- Le manque global de compétence informatique, toutes catégories sociales confondues ;
- L'explosion des usages excessifs des écrans chez les jeunes comme chez les adultes ;
- La détresse sociale et mentale, appel à l'aide sur les réseaux sociaux, déprime, etc.

Certains éducateurs spécialisés ont opté pour la création d'un compte Instagram pour continuer à communiquer avec les jeunes pendant et après le confinement par exemple à Grenoble ou au Pont-de-Claix. « Snapchat a été un moyen d'échanges privilégiés avec certains jeunes (...). À la suite du confinement, cette plateforme a permis à une douzaine de jeunes de prendre contact avec l'équipe. » (Éducateur spécialisé, Saint-Martin-d'Hères)

# 04

## montée des solitudes et de la phobie sociale

L'augmentation des situations d'isolement concerne des publics très hétérogènes, des centres urbains denses aux communes périphériques, des personnes âgées aux jeunes, des personnes aux conditions de vie et de revenus diverses... L'interruption de la vie sociale et la perte de lien social généralisée qui en découlent ont entraîné des conséquences différenciées : elles sont notamment aggravées pour les personnes qui présentaient déjà des situations de solitude, particulièrement dépendantes socialement des activités organisées par les associations ou les communes.

Par définition, ces situations de solitude sont difficiles à identifier. Ce besoin de repérage des publics est particulièrement souligné par certains CCAS des communes, qui mentionnent par ailleurs un déficit de visibilité de leur structure auprès des habitants (Varces, Gières, Seyssinet-Pariset), et/ou la difficulté de réaliser des actions d'aller-vers en l'absence de travailleurs sociaux. Certaines problématiques vécues par les habitants seraient ainsi invisibles aux yeux des professionnels, ou sous évaluées.

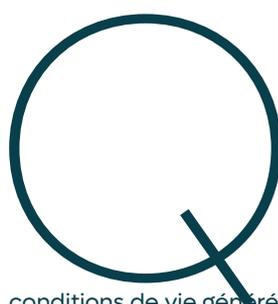
Les communes et les associations témoignent d'une mobilisation des personnes qui reste compliquée. La participation aux ateliers, à la vie associative, aux animations de quartier, ne serait pas entièrement revenue à son niveau d'avant crise. De fait, le pass sanitaire a généré une séparation prolongée entre les habitants.

Plus inquiétant, les situations d'isolement se seraient renforcées. Ainsi, l'Accueil Demandeurs d'Asile insiste sur l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile démunis. De même, le service Pop's de l'association l'Oiseau bleu observe une augmentation du repli et de l'isolement depuis la crise sanitaire et les mesures de protection. Également, l'association Esagami, en direction des personnes en situation de handicap, décrit des situations où les personnes éprouvaient de grandes difficultés de compréhension des consignes sanitaires. Plus largement, en raison des mesures sanitaires, ces publics ont vécu des moments de solitude très compliqués et pénibles, entre la vie au sein d'une institution sans visite des proches, l'isolement renforcé par l'éloignement des professionnels médico-sociaux, ou encore la difficile prise en charge de santé pour ces populations qui nécessitent un accompagnement physique.

Par ailleurs les jeunes ont souffert d'une interruption prolongée des activités renforcée par le stigmate vécu d'être tantôt soupçonné d'insouciance et d'augmenter les risques de propagation du virus et tantôt d'être parmi les victimes les plus impactées de ces restrictions de vie sociale.

# 05

## augmentation des phénomènes de violence

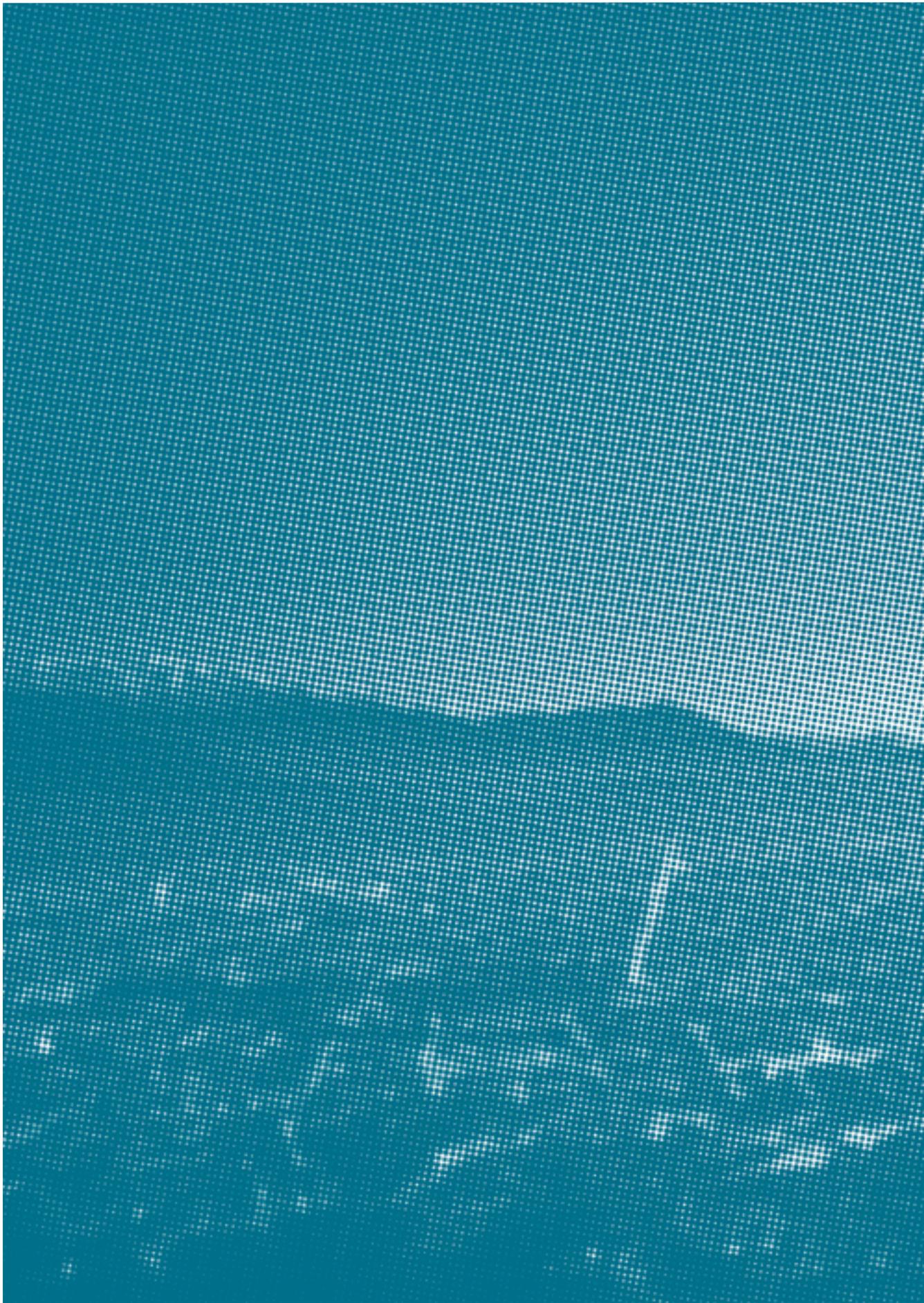


Quelle soit d'ordre physique, verbale ou psychologique, la violence interpersonnelle a été favorisée par la période de crise sanitaire. D'abord par la dégradation générale du bien-être et des

conditions de vie générée par les mesures de lutte contre la propagation du virus. Ensuite par le climat anxiogène de la période, entre incertitude et angoisse collective. De fait, les collectivités locales et les associations ont témoigné d'une augmentation des phénomènes de violence, concentrées sur les populations déjà exposées (les femmes d'un couple hétérosexuel, les enfants, les personnes en situation de précarité...).

En particulier, depuis deux ans les communes mentionnent une augmentation des phénomènes de violences conjugales ou intrafamiliales. L'Oiseau bleu, association qui accompagne des personnes sans domicile fixe, insiste sur l'augmentation des violences intrafamiliales pendant la crise. Par ailleurs les équipes de prévention spécialisée mettent en avant les sollicitations des collègues, autour de l'utilisation des réseaux sociaux par les élèves, qui génère des tensions et des bagarres liées. Ces phénomènes de harcèlement numérique sont plus difficiles à repérer et à prévenir pour les professionnels.

Enfin, parmi les problématiques davantage vécues par les femmes, les phénomènes de prostitution se seraient élargis. Il apparaît qu'en raison des confinements, les réseaux de prostitution ont fait preuve d'adaptation en investissant davantage les voies numériques. Cette pratique dématérialisée complique d'autant l'action des professionnels médico-sociaux. Pour autant, les professionnels tentent de s'adapter à l'évolution numérique. Ils décrivent des solutions nouvelles, développées lors du contexte des confinements : « Sur les questions des violences conjugales, on est notamment passé par WhatsApp, qui permettait de débloquer des situations en échangeant directement avec la personne qui pouvait être réfugiée dans les toilettes par exemple. Les professionnels se sont adaptés au contexte et sont allés plus vite » (CCAS d'Eybens).





---

[www.obsy.fr](http://www.obsy.fr)

---

#### **Qu'est-ce que l'OBS'y ?**

Le réseau des observatoires de la région grenobloise réunit 15 partenaires qui s'engagent à faire de l'observation un outil de pilotage au service de l'action publique. Sur des thèmes aussi variés que l'économie, le social, les mobilités, l'environnement ou le bien-être, ils partagent données et analyses. L'OBS'y constitue une communauté d'observation permettant de :

- mettre l'ensemble des données existantes en cohérence afin de disposer d'une vision globale et partagée du territoire ;
- construire des analyses partagées dans l'interprétation de ces données ;
- diffuser la connaissance.

L'objectif principal de l'OBS'y est d'établir et porter à connaissance des diagnostics multithématiques partagés et dynamiques, en région grenobloise.



Réseau des  
observatoires  
de la région  
grenobloise